

Table des matières

Volume • 1

PARTIE I - CONSTITUTION COORDONNÉE DU 17/02/1994 ET ACTES LÉGISLATIFS CONCERNANT LES POUVOIRS CONSTITUÉS

17 février 1994. – LA CONSTITUTION coordonnée (<i>Mon. 17 février 1994</i>)	1
7 juin 1969. – LOI fixant le temps pendant lequel il ne peut être procédé à des perquisitions, visites domiciliaires ou arrestations (<i>Mon. 28 juin 1969</i>) . . .	8
24 mai 1921. – LOI garantissant la liberté d'association (<i>Mon. 28 mai 1921</i>)	18
27 novembre 2013. – LOI concernant les dotations et les indemnités octroyées à des membres de la Famille royale ainsi que la transparence du financement de la monarchie (<i>Mon. 30 décembre 2013</i>)	24
19 juillet 1945. – LOI tendant à pourvoir à l'exécution de l'article 93 de la Constitution (<i>Mon. 3 août 1945</i>)	25
17 décembre 1996. – LOI portant exécution temporaire et partielle de l'article 103 de la Constitution (<i>Mon. 18 décembre 1996</i>)	25
25 juin 1998. – LOI réglant la responsabilité pénale des Ministres (<i>Mon. 27 juin 1998</i>)	25
28 février 1997. – LOI spéciale portant exécution temporaire et partielle de l'article 125 de la Constitution (<i>Mon. 1^{er} mars 1997</i>)	29
25 juin 1998. – LOI spéciale réglant la responsabilité pénale des membres des Gouvernements de Communauté ou de Région (<i>Mon. 27 juin 1998</i>) . .	29
6 janvier 2014. – LOI portant création d'une Commission fédérale de déontologie (<i>Mon. 31 janvier 2014</i>)	49

PARTIE II - ACTES ADMINISTRATIFS ET PUBLICITÉ DE L'ADMINISTRATION

29 juillet 1991. – LOI relative à la motivation formelle des actes administratifs (<i>Mon. 12 septembre 1991</i>)	54
11 avril 1994. – LOI relative à la publicité de l'administration (<i>Mon. 30 juin 1994</i>)	55
22 décembre 1994. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française relatif à la publicité de l'administration (<i>Mon. 31 décembre 1994; Err. Mon. 21 mars 1995</i>)	57
22 mars 1995. – LOI instaurant des médiateurs fédéraux (<i>Mon. 7 avril 1995</i>)	58
30 mars 1995. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale relative à la publicité de l'administration (<i>Mon. 23 juin 1995</i>)	59
30 mars 1995. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif à la publicité de l'administration (<i>Mon. 28 juin 1995</i>)	61
14 décembre 2006. – DÉCRET du Conseil régional wallon portant transposition de la directive 2003/98/CE du Parlement européen et du conseil du 17 novembre 2003 concernant la réutilisation des informations du secteur public et relatif à la publicité de l'administration dans les matières à l'égard desquelles la Région exerce les compétences de la Communauté française (<i>Mon. 28 décembre 2006</i>)	62
24 avril 1995. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de l'administration (<i>Mon. 7 juillet 1995</i>)	62

16 octobre 1995. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone relatif à la publicité des documents administratifs (<i>Mon. 29 décembre 1995</i>)	63
11 juillet 1996. – DÉCRET de l'Assemblée de la Commission communautaire française relatif à la publicité de l'administration (<i>Mon. 27 août 1996</i>)	63
26 septembre 1996. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale réglant la composition et le fonctionnement de la Commission régionale d'accès aux documents administratifs (<i>Mon. 16 octobre 1996</i>)	64
27 avril 1997. – ARRÊTÉ ROYAL instaurant un service de médiation pensions en application de l'article 15, 5 ^o , de la loi du 26 juillet 1996 portant modernisation de la sécurité sociale et assurant la viabilité des régimes légaux des pensions (<i>Mon. 16 mai 1997</i>)	65
27 novembre 2000. – RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR du Collège des médiateurs pour les pensions du 27 novembre 2000 (<i>Mon. 16 décembre 2000</i>)	66
26 juin 1997. – ORDONNANCE de l'Assemblée de la Commission communautaire commune relative à la publicité de l'administration (<i>Mon. 20 septembre 1997</i>)	67
17 juillet 1997. – ARRÊTÉ du Collège de la Commission communautaire française portant exécution du décret de la Commission communautaire française du 11 juillet 1996 relatif à la publicité de l'administration (<i>Mon. 29 octobre 1997</i>)	69
12 novembre 1997. – LOI relative à la publicité de l'administration dans les provinces et les communes (<i>Mon. 19 décembre 1997</i>)	70
7 juillet 1998. – DÉCRET du Parlement flamand instaurant le service de médiation flamand (<i>Mon. 25 août 1998</i>)	71
9 juillet 1998. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant la composition et le fonctionnement de la Commission d'accès aux documents administratifs (<i>Mon. 18 juillet 1998</i>)	74
6 juillet 2000. – ARRÊTÉ du Collège réuni de la Commission communautaire commune réglant la composition et le fonctionnement de la Commission d'accès aux documents administratifs visée dans l'ordonnance de la Commission communautaire commune du 26 juin 1997 relative à la publicité de l'administration (<i>Mon. 30 septembre 2000</i>)	75
7 mars 2001. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif à la publicité de l'administration dans les intercommunales wallonnes (<i>Mon. 20 mars 2001</i>)	75
1 ^{er} juin 2001. – DÉCRET du Parlement flamand octroyant un droit de réclamation à l'égard d'administrations (<i>Mon. 17 juillet 2001</i>)	76
3 avril 2003. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale portant création d'un service interne de traitement des plaintes dans les services administratifs de la Région de Bruxelles-capitale (<i>Mon. 28 avril 2003; Err. Mon. 21 novembre 2005</i>)	76
1 ^{er} avril 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon portant suppression de l'obligation de produire des copies certifiées conformes de documents relatifs à une matière dont l'exercice de la compétence a été transféré par la Communauté française à la Région wallonne en vertu de l'article 138 de la Constitution, pour les matières visées à l'article 128 de la Constitution (<i>Mon. 8 avril 2004</i>)	76
26 mars 2004. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à la publicité de l'administration (<i>Mon. 1^{er} juillet 2004; Err. Mon. 18 août 2004</i>)	77
1 ^{er} avril 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon portant suppression de l'obligation de produire des copies certifiées conformes de documents (<i>Mon. 8 avril 2004</i>)	80

29 septembre 2005. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale organisant le mode de fonctionnement d'un service des plaintes au ministère et dans les organismes d'intérêt public de la Région de Bruxelles-capitale (<i>Mon. 1^{er} mars 2006</i>)	81	15 juillet 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté française fixant la procédure et les délais de traitement des demandes de réutilisation d'informations du secteur public ainsi que la surveillance des obligations de mise à disposition des documents administratifs en application du décret du 25 janvier 2007 portant transposition de la directive 2003/98/CE du Parlement européen et du conseil du 17 novembre 2003 concernant la réutilisation des informations du secteur public (<i>Mon. 13 septembre 2010</i>)	99
5 mai 2006. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française portant suppression de l'obligation de produire des copies certifiées conformes de documents (<i>Mon. 21 juin 2006</i>).	82	23 décembre 2010. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à l'explorateur de droits (<i>rechtenverkenner</i>) (<i>Mon. 17 mars 2011</i>)	100
1 ^{er} juin 2006. – DÉCRET de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-capitale portant suppression de l'obligation de produire des copies certifiées conformes de documents (<i>Mon. 14 août 2006</i>).	82	3 février 2011. – ACCORD de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne portant création d'un service de médiation commun à la Communauté française et à la Région wallonne (<i>Mon. 15 septembre 2011</i>)	100
13 juillet 2006. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale portant suppression de l'obligation de produire des copies certifiées conformes de documents (<i>Mon. 3 août 2006</i>).	82	13 juillet 2011. – ACCORD de coopération entre le Parlement de la Communauté française et le Parlement wallon relatif au service de médiation commun à la Communauté française et à la Région wallonne (<i>Mon. 15 septembre 2011</i>).	102
14 décembre 2006. – DÉCRET du Conseil régional wallon portant transposition de la directive 2003/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003 concernant la réutilisation des informations du secteur public (<i>Mon. 27 décembre 2006</i>).	83	13 juillet 2012. – DÉCRET du Parlement flamand portant création et organisation d'un intégrateur de services flamand (<i>Mon. 1^{er} août 2012</i>).	102
18 décembre 2006. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone concernant la réutilisation de documents du secteur public (<i>Mon. 15 mars 2007</i>).	84	15 août 2012. – LOI relative à la création et à l'organisation d'un intégrateur de services fédéral (<i>Mon. 29 août 2012; Err. Mon. 19 mars 2013</i>).	105
25 janvier 2007. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française portant transposition de la directive 2003/98/C.E. du Parlement européen et du conseil du 17 novembre 2003 concernant la réutilisation des informations du secteur public (<i>Mon. 19 février 2007</i>)	86	14 janvier 2013. – LOI relative à l'initiative citoyenne au sens du Règlement européen (U.E.) n° 211/2011 du Parlement européen et du Conseil du 16 février 2011 (<i>Mon. 20 février 2013</i>)	107
27 avril 2007. – DÉCRET du Parlement flamand portant réutilisation des informations du secteur public (<i>Mon. 5 novembre 2007</i>).	87	29 novembre 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 13 juillet 2012 portant création et organisation d'un intégrateur de services flamand (<i>Mon. 14 février 2014</i>)	108
19 juillet 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant création de l'instance de recours en matière de publicité de l'administration et de réutilisation d'informations du secteur public (<i>Mon. 5 novembre 2007</i>)	89	13 février 2014. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale relative à la communication par voie électronique dans le cadre des relations avec les autorités publiques de la Région de Bruxelles-capitale (<i>Mon. 5 mars 2014</i>)	109
19 juillet 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif à la réutilisation des informations du secteur public auprès des divers départements au sein des ministères flamands et auprès des agences autonomisées internes sans personnalité juridique (<i>Mon. 5 novembre 2007</i>).	90	19 mars 2014. – RÈGLEMENT d'ordre intérieur relatif au traitement des réclamations pris en application de l'article 17 de l'accord de coopération conclu le 3 février 2011 entre la Communauté française et la Région wallonne portant création d'un service de médiation commun à la Communauté française et à la Région wallonne (<i>Mon. 30 juin 2014</i>)	109
29 octobre 2007. – ARRÊTÉ ROYAL fixant la procédure et les délais de traitement des demandes de réutilisation d'informations du secteur public ainsi que la surveillance de l'obligation de mise à disposition des documents administratifs (<i>Mon. 6 novembre 2007; Err. Mon. 4 mars 2010</i>)	90	27 mars 2014. – DÉCRET du Parlement wallon relatif aux communications par voie électronique entre les usagers et les autorités publiques wallonnes (<i>Mon. 15 avril 2014</i>).	111
18 juillet 2008. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à l'échange électronique de données administratives (<i>Mon. 29 octobre 2008</i>).	91	27 mars 2014. – DÉCRET du Parlement wallon relatif, pour les matières visées par l'article 138 de la Constitution, aux communications par voie électronique entre les usagers et les autorités publiques wallonnes (<i>Mon. 15 avril 2014</i>).	111
15 mai 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 18 juillet 2008 relatif à l'échange électronique de données administratives (<i>Mon. 14 juillet 2009</i>).	94	3 avril 2014. – DÉCRET du Parlement de la Communauté française relatif aux communications par voie électronique entre les usagers et les autorités publiques de la Communauté française (<i>Mon. 30 avril 2014</i>)	112
26 mai 2009. – DÉCRET du Parlement de la Communauté germanophone instituant la fonction de médiateur pour la Communauté germanophone (<i>Mon. 7 octobre 2009</i>)	95	25 avril 2014. – ARRÊTÉ ROYAL relatif au médiateur en matière de lutte contre l'écart salarial entre hommes et femmes (<i>Mon. 21 mai 2014</i>).	112
3 juin 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant la procédure et les délais de traitement des demandes de réutilisation d'informations du secteur public ainsi que la surveillance des obligations de mise à disposition des documents administratifs (<i>Mon. 25 juin 2009</i>).	97	5 mai 2014. – LOI garantissant le principe de la collecte unique des données dans le fonctionnement des services et instances qui relèvent de ou exécutent certaines missions pour l'autorité et portant simplification et harmonisation des formulaires électroniques et papier (<i>Mon. 4 juin 2014</i>).	113
3 juin 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant la procédure et les délais de traitement des demandes de réutilisation d'informations du secteur public ainsi que la surveillance des obligations de mise à disposition des documents administratifs dans les matières à l'égard desquelles la Région exerce les compétences de la Communauté française (<i>Mon. 26 juin 2009</i>)	98	12 juin 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 27 mars 2014 relatif aux communications par voie électronique entre les usagers et les autorités publiques wallonnes (<i>Mon. 22 août 2014</i>).	114
		12 juin 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 27 mars 2014 relatif, pour les matières visées à l'article 138 de la Constitution, aux communications par voie électronique entre les usagers et les autorités publiques wallonnes (<i>Mon. 22 août 2014</i>).	114

12 juin 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 3 avril 2014 relatif aux communications par voie électronique entre les usagers et les autorités publiques de la Communauté française (<i>Mon. 30 octobre 2014</i>)	115	9 août 1980. – LOI ORDINAIRE de réformes institutionnelles (<i>Mon. 15 août 1980</i>)	156
4 mai 2016. – LOI relatif à la réutilisation des informations du secteur public (<i>Mon. 3 juin 2016</i>)		12 septembre 1995. – PROTOCOLE réglant les différentes formes de collaboration entre le Gouvernement fédéral et les Gouvernements des Communautés et des Régions (<i>Mon. 5 octobre 1995</i>)	157
PARTIE III - COMMUNAUTÉS ET RÉGIONS			
3 juillet 1971. – LOI relative à la répartition des membres des Chambres législatives en groupes linguistiques et portant diverses dispositions relatives aux conseils culturels pour la Communauté culturelle française et pour la Communauté culturelle néerlandaise (<i>Mon. 6 juillet 1971</i>)	120	16 juin 1982. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif aux conséquences du renouvellement du Conseil régional wallon sur les projets et propositions de décret pendants devant ce conseil (<i>Mon. 19 août 1982</i>)	160
21 juillet 1971. – LOI relative à la compétence et au fonctionnement des conseils culturels pour la Communauté culturelle française et pour la Communauté culturelle néerlandaise (<i>Mon. 23 juillet 1971; Err. Mon. 27 octobre 1973</i>)	121	31 décembre 1983. – LOI de réformes institutionnelles pour la Communauté germanophone (<i>Mon. 18 janvier 1984</i>)	160
21 juin 1972. – DÉCRET du Conseil culturel de la Communauté culturelle néerlandaise relatif aux conséquences d'un renouvellement du Parlement flamand sur les projets et propositions de décret pendants devant ce Parlement flamand (<i>Mon. 29 juin 1972</i>)	121	27 décembre 1985. – ARRÊTÉ de l'exécutif de la Communauté française réglant la signature des actes de l'Exécutif (<i>Mon. 18 janvier 1986</i>)	169
16 juillet 1973. – LOI garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques (<i>Mon. 16 octobre 1973</i>)	121	18 décembre 1986. – LOI habilitant l'Administration de la taxe sur la valeur ajoutée, de l'enregistrement et des domaines à réaliser certaines opérations patrimoniales pour le compte des institutions communautaires et régionales (<i>Mon. 24 février 1987</i>)	169
28 janvier 1974. – DÉCRET du Conseil culturel de la Communauté culturelle néerlandaise relatif au Pacte naturel (<i>Mon. 31 mai 1974</i>)	123	21 août 1987. – LOI modifiant la loi organisant les agglomérations et les fédérations de communes et portant des dispositions relatives à la Région bruxelloise (<i>Mon. 26 septembre 1987</i>)	169
25 juillet 1974. – DÉCRET du Conseil culturel de la Communauté culturelle néerlandaise garantissant les droits des tendances idéologiques et philosophiques de langue néerlandaise à Bruxelles-Capitale (<i>Mon. 29 octobre 1974</i>)	125	12 janvier 1989. – LOI SPÉCIALE relative aux institutions bruxelloises (<i>Mon. 14 janvier 1989; Err. Mon. 16 mars 1989</i>)	170
27 décembre 1974. – DÉCRET du Conseil culturel de la Communauté française relatif aux conséquences du renouvellement du Conseil culturel de la Communauté culturelle française sur les projets et propositions de décret pendants devant le Conseil (<i>Mon. 16 janvier 1975</i>)	125	16 janvier 1989. – LOI SPÉCIALE relative au financement des Communautés et des Régions (<i>Mon. 17 janvier 1989</i>)	183
3 juin 1976. – ARRÊTÉ ROYAL fixant le statut des présidents et des membres de la Commission nationale permanente du Pacte culturel et organisant le fonctionnement de celle-ci (<i>Mon. 11 juin 1976</i>)	125	23 janvier 1989. – LOI sur la juridiction visée aux articles 92bis, § 5 et § 6, et 94, § 3, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles (<i>Mon. 24 janvier 1989</i>)	208
8 juillet 1980. – DÉCRET portant création du Commissariat général pour la coopération culturelle internationale de la Communauté culturelle néerlandaise en Belgique (<i>Mon. 31 décembre 1980</i>)	126	23 janvier 1989. – LOI relative à la compétence fiscale visée à l'article 110, §§ 1 ^{er} et 2, de la Constitution (<i>Mon. 24 janvier 1989</i>)	210
8 août 1980. – LOI SPÉCIALE de réformes institutionnelles (<i>Mon. 15 août 1980</i>)	126	16 juin 1989. – LOI portant diverses réformes institutionnelles (<i>Mon. 17 juin 1989</i>)	210
31 mai 2013. – DÉCRET du Parlement flamand portant délégation de certaines compétences aux provinces dans les matières, visées à l'article 5 de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles (<i>Mon. 21 juin 2013</i>)	129	5 juillet 1989. – DÉCRET du Conseil flamand portant organisation de la tutelle sur la Commission communautaire flamande (<i>Mon. 26 août 1989</i>)	211
19 juillet 1999. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française organisant le remplacement du membre du Conseil de la Communauté française nommé par le Roi en qualité de Ministre ou de Secrétaire d'État fédéral (<i>Mon. 31 juillet 1999</i>)	141	13 juillet 1989. – ARRÊTÉ du Collège réuni de la Commission communautaire commune portant règlement de son fonctionnement et délégation de compétence relative aux procédures devant les juridictions et réglant la signature des actes du Collège réuni (<i>Mon. 6 octobre 1989; Err. Mon. 6 octobre 1989</i>)	211
28 février 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant répartition des membres du Parlement wallon entre les circonscriptions électorales (<i>Mon. 12 mars 2013</i>)	142	11 septembre 1989. – ARRÊTÉ de l'exécutif de la Communauté française portant délégation de compétence relative aux procédures devant les juridictions (<i>Mon. 9 novembre 1989</i>)	212
23 juillet 2004. – DÉCRET spécial du Conseil de la Communauté française modifiant l'article 33, § 1 ^{er} , alinéa 1 ^{er} , de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980 (<i>Mon. 8 octobre 2004</i>)	146	18 juin 1990. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française organisant la tutelle sur la Commission communautaire française (<i>Mon. 30 juin 1990; Err. Mon. 13 septembre 1990</i>)	212
27 juillet 2004. – DÉCRET spécial du Conseil régional wallon modifiant l'article 33, § 1 ^{er} , alinéa 1 ^{er} , de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980 telle que modifiée, organisant les ouvertures de session parlementaire (<i>Mon. 5 août 2004</i>)	147	16 mars 1992. – ARRÊTÉ ROYAL délimitant les attributions ministérielles à l'égard des institutions culturelles nationales et des établissements scientifiques nationaux (<i>Mon. 21 mars 1992</i>)	213
		19 juillet 1993. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française attribuant l'exercice de certaines compétences de la Communauté française à la Région wallonne et à la Commission communautaire française (<i>Mon. 10 septembre 1993</i>)	213
		22 juillet 1993. – DÉCRET du Conseil régional wallon attribuant l'exercice de certaines compétences de la Communauté française à la Région wallonne et à la Commission communautaire française (<i>Mon. 10 septembre 1993</i>)	214
		22 juillet 1993. – DÉCRET de l'Assemblée de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale attribuant l'exercice de certaines compétences de la Communauté française à la Région wallonne et à la Commission communautaire française (<i>Mon. 10 septembre 1993</i>)	215

23 décembre 1993. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de monuments et sites (<i>Mon. 12 février 1994</i>)	215	3 mai 2004. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone promouvant la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs (<i>Mon. 20 septembre 2004</i>)	232
17 janvier 1994. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de monuments et sites (<i>Mon. 16 mars 1994</i>)	216	27 mai 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, de certaines compétences de la Région wallonne en matière de pouvoirs subordonnés (<i>Mon. 16 juin 2004</i>)	233
19 janvier 1994. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant adaptation des arrêtés du Gouvernement flamand et des arrêtés ministériels à la terminologie fédérale (<i>Mon. 15 février 1994</i>)	216	1 ^{er} juin 2004. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, de certaines compétences de la Région wallonne en matière de pouvoirs subordonnés (<i>Mon. 19 octobre 2004</i>)	234
8 mars 1994. – ACCORD de coopération entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions, relatif aux modalités de conclusion des traités mixtes (<i>Mon. 6 mars 1996</i>)	217	9 décembre 2004. – ARRÊTÉ du Collège de la Commission française n° 2004/953 portant règlement de son fonctionnement et réglant la signature de ses actes (<i>Mon. 22 avril 2005</i>)	234
8 mars 1994. – ACCORD de coopération entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions, relatif à la représentation du Royaume de Belgique au sein du Conseil de Ministres de l'Union européenne (<i>Mon. 17 novembre 1994</i>)	217	21 mars 2005. – DÉCRET-PROGRAMME du Conseil de la Communauté germanophone (<i>Mon. 27 juin 2005</i>)	235
4 mai 1994. – DÉCRET du Conseil flamand adaptant les décrets, lois, arrêtés royaux et ministériels à la terminologie fédérale et à l'application de l'article 198 de la Constitution (<i>Mon. 23 juin 1994</i>)	220	7 juillet 2006. – DÉCRET SPÉCIAL du Parlement flamand relatif aux institutions flamandes (<i>Mon. 17 octobre 2006</i>)	235
6 avril 1995. – LOI organisant la Commission parlementaire de concertation prévue à l'article 82 de la Constitution et modifiant les lois coordonnées sur le Conseil d'État (<i>Mon. 29 avril 1995</i>)	220	20 mars 2008. – ACCORD DE COOPÉRATION entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale créant une entité commune pour les relations internationales de Wallonie-Bruxelles (<i>Mon. 23 mai 2008</i>)	236
12 avril 1995. – ACCORD de coopération entre la Communauté française et la Communauté germanophone (<i>Mon. 3 février 1999</i>)	221	3 juillet 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté germanophone portant désignation des membres du Gouvernement à l'instigation desquels les procédures judiciaires de la Communauté germanophone sont menées (<i>Mon. 26 août 2009</i>)	238
13 juillet 1995. – ARRÊTÉ du Collège réuni de la Commission communautaire commune déterminant la composition et le fonctionnement des Cabinets des membres du Collège réuni de la Commission communautaire commune (<i>Mon. 14 septembre 1995</i>)	222	24 juillet 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant organisation des cabinets des membres du Gouvernement flamand (<i>Mon. 10 août 2009</i>)	239
20 août 1996. – LOI portant assentiment à l'Accord de coopération entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions relatif aux modalités de conclusion des Traités mixtes, signé à Bruxelles le 8 mars 1994 (<i>Mon. 17 décembre 1996</i>)	223	6 mai 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale portant sur les incompatibilités de ses membres et des Secrétaires d'État (<i>Mon. 27 mai 2010</i>)	241
26 novembre 1998. – ACCORD de coopération entre la Région wallonne et la Communauté germanophone (<i>Mon. 21 août 1999</i>)	224	3 février 2011. – ARRÊTÉ 2010/1238 du Collège de la Commission communautaire française portant sur les incompatibilités de ses membres (<i>Mon. 6 mars 2012</i>)	241
6 mai 1999. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière d'emploi et de fouilles (<i>Mon. 3 juillet 1999</i>)	225	29 mars 2012. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale portant intégration de la dimension de genre dans les lignes politiques de la Région de Bruxelles-capitale (<i>Mon. 13 avril 2012</i>)	241
10 mai 1999. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière d'emploi et de fouilles (<i>Mon. 29 septembre 1999</i>)	227	19 juillet 2012. – LOI SPÉCIALE portant un juste financement des Institutions bruxelloises (<i>Mon. 22 août 2012</i>)	242
23 mai 2000. – LOI fixant les critères visés à l'article 39, § 2, de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions (<i>Mon. 30 mai 2000</i>)	228	6 janvier 2014. – LOI SPÉCIALE relative à la Sixième Réforme de l'État (<i>Mon. 31 janvier 2014</i>)	242
26 juin 2000. – LOI exécutant l'article 62 de la loi spéciale du 16 janvier relative au financement des Communautés et des Régions (<i>Mon. 17 janvier 2001</i>)	229	6 janvier 2014. – LOI relative à la Sixième Réforme de l'État concernant les matières visées à l'article 78 de la Constitution (<i>Mon. 31 janvier 2014</i>)	243
18 juillet 2000. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale portant règlement de son fonctionnement et réglant la signature des actes du Gouvernement (<i>Mon. 4 août 2000; Err. Mon. 22 mars 2001</i>)	229	13 mars 2014. – ACCORD DE COOPÉRATION entre la Communauté française, la Commission communautaire française et la Région wallonne portant création d'une Commission de déontologie et d'éthique (<i>Mon. 10 juin 2014</i>)	243
14 février 2001. – ACCORD de coopération entre la Communauté germanophone et la Communauté flamande/ la Région flamande visant à favoriser la coopération générale, signé à Eupen (<i>Mon. 30 juillet 2002</i>)	231	27 mars 2014. – DÉCRET du Parlement wallon relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de tourisme (<i>Mon. 10 avril 2014</i>)	245
19 décembre 2002. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française relatif à la représentation des membres de la Communauté française au sein des conseils d'administration des associations sans but lucratif subventionnées par la Communauté française et œuvrant en ordre principal dans le secteur culturel (<i>Mon. 22 janvier 2003</i>)	232	27 février 2014. – ACCORD-CADRE entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la concertation intra-francophone en matière de santé et d'aide aux personnes et aux principes communs applicables en ces matières (<i>Mon. 19 mai 2014</i>)	245
		27 mars 2014. – DÉCRET du Parlement wallon visant à promouvoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les organes consultatifs (<i>Mon. 16 avril 2014</i>)	246
		27 mars 2014. – DÉCRET du Parlement wallon visant à promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les organes consultatifs, pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (<i>Mon. 16 avril 2014</i>)	247

31 mars 2014. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone relatif à l'exercice, par la Communauté germanophone, des compétences de la Région wallonne en matière de tourisme (<i>Mon. 25 avril 2014</i>)	247	18 avril 2016. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté française fixant la répartition des compétences entre les ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement (<i>Mon. 20 avril 2016</i>)	278
3 avril 2014. – DÉCRET SPÉCIAL du Parlement de la Communauté française relatif aux compétences de la Communauté française dont l'exercice est transféré à la Région wallonne et à la Commission communautaire française (<i>Mon. 25 juin 2014</i>)	248	PARTIE IV - COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT, DES COMMUNAUTÉS ET DES RÉGIONS	
4 avril 2014. – DÉCRET de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-capitale relatif aux compétences de la Communauté française dont l'exercice est transféré à la Région wallonne et à la Commission communautaire française (<i>Mon. 25 juin 2014</i>)	250	29 octobre 1846. – LOI relative à l'organisation de la Cour des comptes (<i>Mon. 1^{er} novembre 1846</i>)	282
11 avril 2014. – DÉCRET du Parlement wallon relatif aux compétences de la Communauté française dont l'exercice est transféré à la Région wallonne et à la Commission communautaire française (<i>Mon. 12 mai 2014</i>)	253	30 décembre 1947. – ARRÊTÉ MINISTÉRIEL autorisant les comptables des administrations fiscales à accepter des chèques barrés sous certaines conditions (<i>Mon. 12-13 janvier 1948</i>)	284
24 avril 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale portant exécution de l'ordonnance du 29 mars 2012 portant intégration de la dimension de genre dans les lignes politiques de la Région de Bruxelles-capitale (<i>Mon. 24 février 2015</i>)	256	3 novembre 1960. – ARRÊTÉ ROYAL relatif aux comités d'acquisition d'immeubles pour compte de l'État, des organismes d'État et des organismes dans lesquels l'État a un intérêt prépondérant (<i>Mon. 18 novembre 1960</i>)	285
30 juin 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté germanophone réglant la signature des actes juridiques du Gouvernement (<i>Mon. 1^{er} août 2014</i>)	257	13 août 1971. – ARRÊTÉ ROYAL relatif au recouvrement des prêts, des avances remboursables et de subventions accordés par l'Etat (<i>Mon. 11 septembre 1971</i>)	285
30 juin 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté germanophone portant sur la composition et le fonctionnement des cabinets des membres du Gouvernement ainsi que sur les membres du personnel des services du Gouvernement appelés à collaborer dans le cabinet d'un membre du Gouvernement fédéral (<i>Mon. 1^{er} août 2014</i>)	257	23 décembre 1974. – LOI relative aux propositions budgétaires 1974-1975 (<i>Mon. 31 décembre 1974; Err. Mon. 3 janvier 1975</i>)	285
20 juillet 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale déterminant la composition et le fonctionnement des cabinets des membres du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale et des Secrétaires d'État régionaux (<i>Mon. 10 septembre 2014</i>)	258	14 novembre 1983. – LOI relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions (<i>Mon. 6 décembre 1983</i>)	286
20 juillet 2014. – ARRÊTÉ du Collège de la Commission communautaire française fixant la répartition des compétences entre les membres du Collège de la Commission communautaire française (<i>Mon. 17 septembre 2014</i>)	260	1 ^{er} août 1985. – LOI portant des mesures fiscales et autres (<i>Mon. 6 août 1985</i>)	286
22 juillet 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement (<i>Mon. 20 août 2014</i>)	261	11 octobre 1985. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution du chapitre VI de la loi du 1 ^{er} août 1985 portant des mesures fiscales et autres, relatif à la protection des personnes créancières et débitrices de certains pouvoirs publics et organismes d'intérêt public (<i>Mon. 31 octobre 1985</i>)	287
24 juillet 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif aux cabinets des Ministres du Gouvernement wallon (<i>Mon. 20 août 2014</i>)	262	6 juillet 1989. – LOI-PROGRAMME (<i>Mon. 8 juillet 1989</i>)	288
24 juillet 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant règlement du fonctionnement du Gouvernement (<i>Mon. 20 août 2014</i>)	265	20 décembre 1989. – DÉCRET-PROGRAMME du Conseil flamand portant des mesures d'exécution du budget (<i>Mon. 30 décembre 1989</i>)	288
25 juillet 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les attributions des membres du Gouvernement flamand (<i>Mon. 1^{er} août 2014; Err. Mon. 4 septembre 2014</i>)	268	19 mars 1990. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone relatif à l'aliénation de biens domaniaux (<i>Mon. 21 juin 1990</i>)	288
25 juillet 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté française portant règlement du fonctionnement du Gouvernement (<i>Mon. 8 septembre 2014</i>)	271	28 janvier 1991. – DÉCRET de la Communauté française relatif à l'aliénation des immeubles domaniaux appartenant à la Communauté française (<i>Mon. 29 mars 1991</i>)	288
25 juillet 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté française relatif aux cabinets des Ministres du Gouvernement de la Communauté française (<i>Mon. 29 septembre 2014; Err. Mon. 3 novembre 2014</i>)	273	15 mars 1991. – LOI portant réforme de la comptabilité générale de l'État et de la comptabilité provinciale (<i>Mon. 22 mai 1991</i>)	289
11 septembre 2014. – ARRÊTÉ du Collège de la Commission communautaire française déterminant la composition et le fonctionnement des cabinets des membres du Collège de la Commission communautaire française (<i>Mon. 19 septembre 2014</i>)	276	19 juillet 1993. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française relatif à la liquidation régulière des subsides et subventions directs et indirects (<i>Mon. 21 septembre 1993</i>)	289
11 septembre 2014. – ARRÊTÉ du Collège réuni de la Commission communautaire commune déterminant la composition et le fonctionnement des cabinets des membres du Collège réuni de la Commission communautaire commune (<i>Mon. 14 novembre 2014</i>)	277	16 novembre 1994. – ARRÊTÉ ROYAL relatif au contrôle administratif et budgétaire (<i>Mon. 17 janvier 1995</i>)	289
		22 février 1995. – DÉCRET du Conseil flamand fixant les règles relatives au recouvrement des créances non fiscales pour la Communauté flamande et les organismes qui en relèvent (<i>Mon. 31 mai 1995</i>)	290
		22 février 1995. – DÉCRET du Conseil flamand fixant les règles relatives au recouvrement des créances non fiscales pour la Région flamande et les organismes qui en relèvent (<i>Mon. 31 mai 1995</i>)	290
		16 mai 1995. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif au recouvrement des créances non fiscales pour la Communauté flamande et les organismes qui en relèvent (<i>Mon. 15 juillet 1995</i>)	291
		16 mai 1995. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif au recouvrement des créances non fiscales pour la Région flamande et les organismes qui en relèvent (<i>Mon. 15 juillet 1995</i>)	291

23 juillet 1996. – ARRÊTÉ du Collège de la Commission communautaire française relatif au contrôle administratif et budgétaire (<i>Mon. 30 août 1996</i>)	292	8 mars 2007. – ARRÊTÉ du collège réuni de la commission communautaire commune de la Région de Bruxelles-capitale relatif au contrôle administratif et budgétaire ainsi qu'à l'établissement du budget (<i>Mon. 12 juin 2007</i>) . . .	342
17 avril 1997. – DÉCRET de l'Assemblée de la Commission communautaire française relatif à la liquidation des subventions organiques (<i>Mon. 7 juin 1997</i>)	293	18 octobre 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale portant sur le contrôle interne et notamment sur le contrôle interne métier, le contrôle comptable et le contrôle de la bonne gestion financière (<i>Mon. 9 novembre 2007</i>)	345
28 avril 1998. – ARRÊTÉ ROYAL portant organisation du Corps interfédéral de l'Inspection des finances (<i>Mon. 5 août 1998</i>)	293	22 décembre 2008. – LOI-PROGRAMME (<i>Mon. 29 décembre 2008; Err. Mon. 14 janvier 2009</i>)	347
8 décembre 2000. – DÉCRET du Parlement flamand contenant diverses dispositions (<i>Mon. 13 janvier 2001</i>)	295	25 mai 2009. – DÉCRET du Parlement de la Communauté germanophone relatif au règlement budgétaire de la Communauté germanophone (<i>Mon. 14 juillet 2009</i>)	348
19 janvier 2001. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif au contrôle budgétaire et à l'établissement du budget (<i>Mon. 20 février 2001</i>)	295	15 juin 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté germanophone portant exécution du décret du 25 mai 2009 relatif au règlement budgétaire de la Communauté germanophone (<i>Mon. 27 juillet 2011</i>)	356
18 juillet 2001. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif à l'introduction de l'euro dans la réglementation et dans les programmes informatiques de la Région wallonne (<i>Mon. 18 septembre 2001</i>)	298	8 juillet 2011. – DÉCRET du Parlement flamand réglant le budget, la comptabilité, l'attribution de subventions et le contrôle de leur utilisation, et le contrôle par la Cour des comptes (<i>Mon. 5 août 2011</i>)	358
18 juillet 2001. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif à l'introduction de l'euro dans les matières transférées à la Région wallonne en vertu de l'article 138 de la Constitution (<i>Mon. 19 septembre 2001</i>)	298	14 octobre 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif au budget et à la comptabilité des personnes morales flamandes (<i>Mon. 2 février 2012</i>)	364
19 décembre 2002. – DÉCRET du Conseil régional wallon instituant une centralisation financière des trésoreries des organismes d'intérêt public wallons (<i>Mon. 24 décembre 2002</i>)	299	14 octobre 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif aux règles comptables et aux règles d'imputation applicables aux Ministères flamands et aux services à gestion séparée et relatif au contrôle des crédits d'engagement (<i>Mon. 1^{er} mars 2012</i>)	366
19 décembre 2002. – DÉCRET du Conseil régional wallon instituant une centralisation financière des trésoreries des organismes d'intérêt public wallons dont les missions touchent les matières visées aux articles 127 et 128 de la Constitution (<i>Mon. 25 décembre 2002</i>)	299	15 décembre 2011. – DÉCRET du Parlement wallon portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des unités d'administration publique wallonnes (<i>Mon. 29 décembre 2011; Err. Mon. 30 janvier 2012</i>) .	367
1 ^{er} avril 2003. – ARRÊTÉ ROYAL fixant le statut des membres du Corps interfédéral de l'Inspection des finances et modifiant l'arrêté royal du 28 avril 1998 portant organisation du Corps interfédéral de l'Inspection des finances (<i>Mon. 6 août 2003</i>)	300	20 décembre 2011. – DÉCRET du Parlement de la Communauté française portant organisation du budget et de la comptabilité des Services du Gouvernement de la Communauté française (<i>Mon. 17 janvier 2012</i>)	380
16 mai 2003. – LOI fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des communautés et des régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes (<i>Mon. 25 juin 2003</i>)	306	7 septembre 2012. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif au contrôle et au single audit (<i>Mon. 13 novembre 2012</i>)	388
22 mai 2003. – LOI portant organisation du budget et de la comptabilité de l'État fédéral (<i>Mon. 3 juillet 2003</i>)	308	13 décembre 2012. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant diverses mesures relatives à l'exécution du budget et aux comptabilités budgétaire et générale (<i>Mon. 20 décembre 2012</i>)	389
7 mai 2004. – DÉCRET du Parlement flamand contenant des dispositions relatives à la gestion de la trésorerie, de la dette et de la garantie de la Communauté flamande et de la Région flamande (<i>Mon. 16 juillet 2004; Err. Mon. 25 février 2010</i>)	318	13 décembre 2012. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté française portant diverses mesures relatives à l'exécution du budget et aux comptabilités budgétaire et générale (<i>Mon. 20 décembre 2012</i>)	393
3 février 2006. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant les modalités d'introduction de la gestion centrale de la trésorerie pour les agences autonomisées flamandes créées en vertu du décret sur la politique administrative du 18 juillet 2003 (<i>Mon. 2 mars 2006</i>)	320	23 mai 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale établissant les modalités de consolidation dans le cadre de la présentation du compte général de l'entité régionale (<i>Mon. 17 juin 2013</i>)	397
23 février 2006. – ORDONNANCE organique de la Région de Bruxelles-Capitale portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (<i>Mon. 23 mars 2006</i>)	321	8 novembre 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif aux règles générales en matière de subventionnement (<i>Mon. 18 décembre 2013</i>) . . .	398
15 juin 2006. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à l'engagement comptable, à la liquidation et au contrôle des engagements et des liquidations (<i>Mon. 10 juillet 2006</i>)	328	28 novembre 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté française portant organisation des contrôle et audit internes budgétaires et comptables ainsi que du contrôle administratif et budgétaire (<i>Mon. 19 décembre 2013</i>)	400
13 juillet 2006. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif au contrôle administratif et budgétaire ainsi qu'à l'établissement du budget (<i>Mon. 21 août 2006</i>)	330	28 novembre 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant organisation des contrôle et audit internes budgétaires et comptables ainsi que du contrôle administratif et budgétaire (<i>Mon. 19 décembre 2013</i>)	404
19 octobre 2006. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale portant sur les acteurs financiers (<i>Mon. 16 novembre 2006</i>)	333	13 décembre 2013. – ACCORD DE COOPÉRATION entre l'État fédéral, les Communautés, les Régions et les Commissions communautaires relatif à la mise en œuvre de l'article 3, § 1 ^{er} , du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (<i>Mon. 18 décembre 2013</i>)	407
21 novembre 2006. – ORDONNANCE de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune de la Région de Bruxelles-capitale portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (<i>Mon. 12 décembre 2006; Err. Mon. 21 décembre 2006</i>)	336	24 avril 2014. – DÉCRET de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-capitale portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle des services administratifs de la Commission communautaire française et des organismes administratifs publics qui en dépendent (<i>Mon. 13 février 2015</i>)	408

22 décembre 2015. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté française relatif au régime des budgets et des comptes de la Commission communautaire française (<i>Mon. 8 janvier 2016</i>)	409	23 août 1948. – ARRÊTÉ DU RÉGENT déterminant les formes et délais des pourvois en cassation contre les arrêts du Conseil d'État (<i>Mon. 23-24 août 1948</i>)	473
22 mai 2014. – ACCORD entre l'État fédéral, les Communautés, les Régions et les Commissions communautaires organisant la publication de données budgétaires mensuelles et trimestrielles et déterminant l'organisme indépendant chargé d'évaluer les prévisions budgétaires (<i>Mon. 18 août 2014</i>)	417	15 juillet 1956. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à l'octroi du titre honorifique de leurs fonctions aux assesseurs de la section de législation du Conseil d'État (<i>Mon. 10 août 1956</i>)	473
23 août 2014. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution de l'article 54, § 1 ^{er} , alinéa 10, de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et Régions (<i>Mon. 28 août 2014</i>)	417	15 juillet 1956. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant la procédure devant la section d'administration du Conseil d'État, en cas de recours prévu par l'article 76bis de la loi électorale communale (<i>Mon. 10 août 1956</i>)	473
24 octobre 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale concernant les modalités du contrôle de gestion (<i>Mon. 24 décembre 2014</i>)	418	17 octobre 1956. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à la tenue des registres comptables au greffe du Conseil d'État (<i>Mon. 8 novembre 1956</i>)	474
17 décembre 2014. – PROTOCOLE entre l'Autorité fédérale, les Régions, les Communautés et la Commission communautaire commune relatif à l'imputation des dépenses effectuées par les institutions publiques de sécurité sociale pour le compte des Régions, des Communautés et de la Commission communautaire commune sur les moyens qui sont attribués aux entités fédérées en vertu de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises et de la loi du 31 décembre 1983 de réformes institutionnelles pour la Communauté germanophone (<i>Mon. 31 décembre 2014</i>)	421	16 janvier 1973. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à l'examen de connaissance linguistique prévu par l'article 73, § 2, alinéa 5, des lois sur le Conseil d'État coordonnées le 12 janvier 1973 (<i>Mon. 20 février 1973</i>)	475
19 décembre 2014. – DÉCRET du Parlement flamand portant le Code immobilier flamand (<i>Mon. 12 janvier 2015</i>)	425	12 janvier 1977. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant la procédure devant la section d'administration du Conseil d'État, en cas de recours prévu par les articles 18, 21 et 22 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'aide sociale (<i>Mon. 26 janvier 1977</i>)	475
19 décembre 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 19 décembre 2014 portant le Code immobilier flamand (<i>Mon. 16 janvier 2015</i>)	426	23 septembre 1987. – ARRÊTÉ ROYAL portant règlement de la discipline des membres de l'auditorat, du bureau de coordination et du greffe du Conseil d'État (<i>Mon. 16 octobre 1987</i>)	476
8 octobre 2015. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale portant des règles générales relatives à la rétention, au recouvrement et à la non-liquidation des subventions en matière d'emploi et d'économie (<i>Mon. 13 octobre 2015</i>)	426	22 décembre 1988. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant la procédure devant la section d'administration du Conseil d'État en cas de recours prévu par l'article 25ter de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'aide sociale, et par l'article 68bis de la loi électorale communale (<i>Mon. 29 décembre 1988</i>)	476
2 novembre 2015. – DÉCRET du Parlement de la Communauté germanophone relatif à l'authentification des actes juridiques à caractère immobilier de la Communauté germanophone ainsi que des organismes publics qui en dépendent (<i>Mon. 2 décembre 2015</i>)	427	2 avril 1991. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant la procédure devant la section du contentieux administratif du Conseil d'État en matière d'injonction et d'astreinte (<i>Mon. 1^{er} juin 1991</i>)	476
3 décembre 2015. – ACCORD de coopération entre la Communauté française et la Région wallonne habilitant les Comités d'acquisition wallons à réaliser des opérations patrimoniales pour le compte de la Communauté française et des entités qui en dépendent (<i>Mon. 9 mars 2016</i>)	427	5 décembre 1991. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant la procédure en référé devant le Conseil d'État (<i>Mon. 14 janvier 1992</i>)	478
14 avril 2016. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale portant exécution de l'ordonnance du 8 octobre 2015 portant des règles générales relatives à la rétention, au recouvrement et à la non-liquidation des subventions en matière d'emploi et d'économie (<i>Mon. 26 avril 2016</i>)	427	28 octobre 1994. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant la procédure devant la section d'administration du Conseil d'État, en cas de recours prévu par l'article 37/4 de la loi du 19 octobre 1921 organique des élections provinciales (<i>Mon. 9 novembre 1994</i>)	480

PARTIE V - CONSEIL D'ÉTAT ET JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

12 janvier 1973. – LOIS COORDONNÉES sur le Conseil d'État (<i>Mon. 21 mars 1973</i>)	432	7 juillet 1997. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à la publication des arrêts et des ordonnances de non-admission du Conseil d'État (<i>Mon. 8 août 1997</i>)	481
25 janvier 2001. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à la traduction des arrêts du Conseil d'État (<i>Mon. 16 mars 2001</i>)	450	9 juillet 2000. – ARRÊTÉ ROYAL portant règlement de procédure particulier au contentieux des décisions relatives à l'accès au territoire, au séjour, à l'établissement et à l'éloignement des étrangers (<i>Mon. 15 juillet 2000</i>)	481
23 août 1948. – ARRÊTÉ DU RÉGENT déterminant la procédure devant la section du contentieux administratif du Conseil d'État (<i>Mon. 23-24 août 1948; Err. Mon. 8 octobre 1948 et 21 novembre 1948</i>)	463	25 janvier 2001. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à la traduction des arrêts du Conseil d'État (<i>Mon. 16 mars 2001</i>)	484
23 août 1948. – ARRÊTÉ DU RÉGENT sur l'emploi des langues au Conseil d'État (<i>Mon. 23-24 août 1948</i>)	473	15 mai 2003. – ARRÊTÉ ROYAL portant règlement de la procédure accélérée en cas de recours auprès du Conseil d'État contre certaines décisions de l'Autorité des services et marchés financiers et de la Banque nationale de Belgique (<i>Mon. 10 juin 2003</i>)	484
		31 août 2005. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les règles particulières de délai et de procédure pour le traitement des demandes introduites en application de l'article 15ter de la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des chambres fédérales, ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques (<i>Mon. 13 octobre 2005</i>)	485
		30 novembre 2006. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant la procédure en cassation devant le Conseil d'État (<i>Mon. 1^{er} décembre 2006; Err. Mon. 4 mai 2007</i>)	486
		8 mars 2007. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant la procédure devant la section d'administration du Conseil d'État, en cas de recours prévus par les articles 18quater et 21ter de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (<i>Mon. 23 mars 2007</i>)	489

12 octobre 2010. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution de l'article 68, alinéa 2, de la loi du 6 août 1990 relative aux mutualités et aux unions nationales de mutualités (<i>Mon. 10 novembre 2010</i>)	490
4 avril 2014. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à l'organisation et à la procédure de certaines juridictions administratives flamandes (<i>Mon. 1^{er} octobre 2014</i>)	490
25 avril 2014. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les règles de procédure de droit commun applicables aux procédures devant le Conseil d'État statuant au contentieux de pleine juridiction (<i>Mon. 16 juin 2014</i>)	498
8 mai 2014. – LOI visant à insérer un article 36/45 à la loi du 22 février 1998 fixant le statut organique de la Banque nationale de Belgique (<i>Mon. 7 mai 2014; Err. Mon. 21 mai 2014</i>)	498
16 mai 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant transfert du personnel de certaines juridictions administratives flamandes au Service des Juridictions administratives et fixant le statut de ce personnel et des juges administratifs de certaines juridictions administratives flamandes (<i>Mon. 8 octobre 2014</i>)	498
16 mai 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant la procédure devant certaines juridictions administratives flamandes (<i>Mon. 3 décembre 2014</i>)	501

PARTIE VI - COUR CONSTITUTIONNELLE

28 septembre 1983. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les règles pour la justification d'une connaissance suffisante de la langue allemande, à fournir par les juges de la Cour constitutionnelle (<i>Mon. 23 février 1984</i>)	510
28 septembre 1983. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les règles pour la justification d'une connaissance suffisante de la seconde langue nationale et de l'allemand, à fournir par les candidats référendaires à la Cour constitutionnelle (<i>Mon. 23 février 1984</i>)	510
28 septembre 1983. – ARRÊTÉ ROYAL réglant les heures d'ouverture du greffe de la Cour constitutionnelle (<i>Mon. 23 février 1984</i>)	510
2 février 1984. – LOI relative aux traitements des membres, des référendaires et greffiers de la Cour d'arbitrage, à leur présentation et nomination, ainsi qu'aux outrages et violences envers les membres de cette Cour (<i>Mon. 23 février 1984</i>)	511
6 janvier 1989. – LOI SPÉCIALE sur la Cour constitutionnelle (<i>Mon. 7 janvier 1989</i>)	511
6 janvier 1989. – LOI ORDINAIRE relative aux traitements et pensions des juges, des référendaires et des greffiers de la Cour constitutionnelle (<i>Mon. 7 janvier 1989; Err. Mon. 1^{er} février 1989</i>)	527
30 septembre 1994. – ARRÊTÉ ROYAL portant approbation du règlement portant le statut disciplinaire du personnel administratif de la Cour constitutionnelle (<i>Mon. 28 octobre 1994</i>)	528
25 février 2007. – ARRÊTÉ ROYAL portant approbation du statut personnel de la Cour constitutionnelle (<i>Mon. 27 février 2007</i>)	529
14 avril 2009. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution de l'article 75 de la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour constitutionnelle (<i>Mon. 8 juin 2009</i>)	530

PARTIE VII - ÉLECTIONS

Chapitre préliminaire - Dispositions communes

11 avril 1994. – LOI organisant le vote automatisé (<i>Mon. 20 avril 1994; Err. Mon. 30 avril 1994</i>)	532
---	-----

18 décembre 1998. – LOI réglant les élections simultanées ou rapprochées pour la Chambre des représentants, le Parlement européen et les Parlements de Communauté et de Région (<i>Mon. 31 décembre 1998</i>)	538
18 décembre 1998. – LOI organisant le dépouillement automatisé des votes au moyen d'un système de lecture optique et modifiant la loi du 11 avril 1994 organisant le vote automatisé (<i>Mon. 31 décembre 1998; Err. Mon. 9 mars 1999</i>)	543
11 mars 2003. – LOI organisant un système de contrôle du vote automatisé par impression des suffrages émis sur support papier et modifiant la loi du 11 avril 1994 organisant le vote automatisé, la loi du 18 décembre 1998 organisant le dépouillement automatisé des votes au moyen d'un système de lecture optique et modifiant la loi du 11 avril 1994 organisant le vote automatisé, ainsi que le Code électoral (<i>Mon. 28 mars 2003</i>)	545
25 mai 2012. – DÉCRET du Parlement flamand portant l'organisation du vote numérique lors des élections locales et provinciales (<i>Mon. 8 juin 2012</i>)	545
7 février 2014. – LOI organisant le vote électronique avec preuve papier (<i>Mon. 14 février 2014</i>)	548
22 mai 2014. – LOI relative au chiffrage par le Bureau fédéral du Plan des programmes électoraux présentés par les partis politiques lors de l'élection pour la Chambre des représentants (<i>Mon. 22 juillet 2014</i>)	551

Chapitre I^{er} - Élections législatives

12 août 1928. – CODE ÉLECTORAL révisé par la loi du 26 avril 1929 (<i>Mon. 19 août 1928 et 28 avril 1929</i>)	552
4 juillet 1989. – LOI relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour l'élection de la Chambre des représentants ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques (<i>Mon. 20 juillet 1989</i>)	579
10 octobre 1991. – ARRÊTÉ ROYAL d'exécution de l'article 2, § 4, de la loi du 4 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques (<i>Mon. 18 octobre 1991</i>)	587
2 mai 1995. – LOI relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (<i>Mon. 26 juillet 1995</i>)	587
5 février 1999. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution de la loi du 18 décembre 1998 modifiant le Code électoral en vue d'octroyer le droit de vote aux Belges établis à l'étranger pour l'élection des Chambres législatives fédérales (<i>Mon. 10 février 1999</i>)	588
5 février 1999. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les modalités selon lesquelles doivent être traitées les informations contenues dans les demandes qu'introduisent les Belges déclarant vouloir établir leur résidence principale à l'étranger ainsi que les Belges déjà établis à l'étranger, en vue respectivement de conserver leur droit de vote ou d'obtenir leur agrément comme électeur pour l'élection des Chambres législatives fédérales (<i>Mon. 10 février 1999</i>)	588
18 juillet 2002. – LOI assurant une présence égale des hommes et des femmes sur les listes de candidatures aux élections des chambres législatives fédérales et du Conseil de la Communauté germanophone (<i>Mon. 28 août 2002</i>)	588
13 décembre 2002. – LOI portant diverses modifications en matière de législation électorale (<i>Mon. 10 janvier 2003</i>)	589
26 juin 2004. – LOI exécutant et complétant la loi du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (<i>Mon. 30 juin 2004</i>)	589
31 janvier 2013. – ARRÊTÉ ROYAL portant répartition des membres de la Chambre des représentants entre les circonscriptions électorales (<i>Mon. 14 février 2013</i>)	590

17 juin 2016. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les modalités d'enregistrement des entreprises, des associations de fait et des personnes morales effectuant des sponsorings de 125 euros et plus à des partis politiques et à leurs composantes, à des listes, à des candidats et à des mandataires politiques, et déterminant les formalités du dépôt des relevés annuels y relatifs (<i>Mon. 28 juin 2016</i>).....	590	7 mai 2004. – DÉCRET du Parlement flamand portant réglementation du contrôle des dépenses électorales et de l'origine des fonds engagés pour l'élection du Parlement flamand (<i>Mon. 28 mai 2004</i>)	634
Chapitre II - Élections des Régions et des Communautés			
12 janvier 1989. – LOI réglant les modalités de l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale et des membres bruxellois du Parlement flamand (<i>Mon. 14 janvier 1989; Err. Mon. 1^{er} mars 1989</i>).....	592	5 juin 2004. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les modalités du dépôt des déclarations des dépenses électorales et d'origine des fonds, ainsi que de leur inventaire et de leur conservation sécurisée, pour les élections du Parlement européen et des Conseils de Région et de Communauté (<i>Mon. 9 juin 2004</i>) .	635
6 juillet 1990. – LOI réglant les modalités de l'élection du Parlement de la Communauté germanophone (<i>Mon. 20 juillet 1990</i>)	601	26 juin 2004. – LOI SPÉCIALE exécutant et complétant la loi spéciale du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (<i>Mon. 30 juin 2004</i>)	635
16 juillet 1993. – LOI ORDINAIRE visant à achever la structure fédérale de l'État (<i>Mon. 20 juillet 1993</i>)	613	12 janvier 2006. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois (<i>Mon. 1^{er} février 2006</i>)	636
16 juillet 1993. – LOI SPÉCIALE visant à achever la structure fédérale de l'État et à compléter la législation électorale relative aux Régions et aux Communautés (<i>Mon. 20 juillet 1993</i>)	622	22 février 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant le nombre de membres du Parlement flamand élus par circonscription électorale (<i>Mon. 22 mars 2013</i>).....	638
18 mai 1994. – DÉCRET de la Communauté flamande réglant l'usage des langues lors des élections (<i>Mon. 31 mai 2004</i>)	622	Chapitre III - Élections provinciales	
19 mai 1994. – LOI réglementant la campagne électorale, concernant la limitation et la déclaration des dépenses électorales engagées pour les élections du Parlement wallon, du Parlement flamand, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Parlement de la Communauté germanophone, et fixant le critère de contrôle des communications officielles des autorités publiques (<i>Mon. 25 mai 1994</i>)	623	19 octobre 1921. – LOI ORGANIQUE des élections provinciales (<i>Mon. 24-25 octobre 1921</i>).....	640
2 mai 1995. – LOI SPÉCIALE relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine (<i>Mon. 26 juillet 1995</i>)	626	Chapitre IV - Élections communales	
10 décembre 1998. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les modalités d'enregistrement de l'identité des personnes physiques effectuant des dons de 125 € et plus à des partis politiques et à leurs composantes, à des listes, à des candidats et à des mandataires politiques, et déterminant les formalités du dépôt des relevés annuels y relatifs (<i>Mon. 23 décembre 1998</i>).....	627	4 août 1932. – LOI ÉLECTORALE COMMUNALE (<i>Mon. 12 août 1932</i>)	657
20 juin 2002. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française relatif au contrôle des communications de la présidence du Parlement et des membres du Gouvernement (<i>Mon. 19 juillet 2002</i>)	628	4 août 1932. – CODE ÉLECTORAL COMMUNAL (<i>Mon. 12 août 1932</i>)	667
4 juillet 2002. – DÉCRET de l'Assemblée de la Commission communautaire française relatif au contrôle des communications gouvernementales (<i>Mon. 20 février 2003</i>)	629	4 août 1932. – LOI ÉLECTORALE COMMUNALE (<i>Mon. 12 août 1932</i>)	682
19 juillet 2002. – DÉCRET du Parlement flamand relatif au contrôle des communications gouvernementales (<i>Mon. 14 septembre 2002</i>)	629	7 juillet 1994. – LOI relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des conseils provinciaux, communaux et de district et pour l'élection directe des conseils de l'aide sociale (<i>Mon. 16 juillet 1994</i>).....	685
19 juillet 2002. – DÉCRET SPÉCIAL du Parlement flamand relatif au contrôle des communications du président du Parlement flamand (<i>Mon. 26 septembre 2002</i>).....	630	8 juillet 2011. – DÉCRET du Parlement flamand portant organisation des élections locales et provinciales et portant modification du décret communal du 15 juillet 2005, du décret provincial du 9 décembre 2005 et du décret du 19 décembre 2008 relatif à l'organisation des centres publics d'aide sociale (<i>Mon. 25 août 2011; Err. Mon. 6 février 2012</i>).....	687
7 avril 2003. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone visant le contrôle des dépenses électorales engagées pour l'élection du Conseil ainsi que des communications des autorités publiques de la Communauté germanophone (<i>Mon. 4 décembre 2003</i>).....	630	12 juillet 2012. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale organisant le vote électronique pour les élections communales (<i>Mon. 16 juillet 2012</i>).....	708
2 mars 2004. – LOI SPÉCIALE portant diverses modifications en matière de législation électorale (<i>Mon. 26 mars 2004</i>)	631	12 juillet 2012. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale visant le contrôle des communications et la promotion des autorités publiques locales en période électorale (<i>Mon. 16 juillet 2012</i>)	710
1 ^{er} avril 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections du Conseil régional wallon, ainsi qu'au contrôle des communications du président du Conseil régional wallon et des membres du Gouvernement wallon (<i>Mon. 15 avril 2004</i>)...	632	4 avril 2014. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à l'organisation et à la procédure de certaines juridictions administratives flamandes (<i>Mon. 1^{er} octobre 2014</i>).....	711
29 avril 2004. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale organisant le contrôle des dépenses électorales et des communications gouvernementales (<i>Mon. 14 juin 2004</i>)	633	Chapitre V - Élections européennes	
Édition 2016 (1 ^{er} août 2016) – © Bruylant			
Tome 12		XV	

6 juillet 2013. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant le nombre de sièges attribués au collège électoral français et au collège électoral néerlandais pour l'élection du Parlement européen (*Mon. 18 juillet 2013*) 727

Chapitre VI - Incompatibilités et interdictions

6 août 1931. – LOI établissant des incompatibilités et interdictions concernant les Ministres, anciens Ministres et Ministres d'État, ainsi que les membres et anciens membres des Chambres législatives (*Mon. 14 août 1931*) 728

13 juillet 1995. – DÉCRET du Conseil régional wallon organisant le remplacement des Ministres par leur suppléant parlementaire (*Mon. 21 juillet 1995*) 729

24 juillet 1995. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française organisant le remplacement des Ministres au sein du Conseil de la Communauté française (*Mon. 29 juillet 1995*) 729

12 juillet 1999. – DÉCRET du Conseil régional wallon organisant le remplacement du membre du Conseil régional wallon nommé par le Roi en qualité de Ministre ou de Secrétaire d'État fédéral (*Mon. 13 juillet 1999*) 730

14 novembre 2001. – DÉCRET SPÉCIAL du Conseil régional wallon limitant le cumul du mandat de membre du Gouvernement wallon avec d'autres fonctions (*Mon. 29 novembre 2001*) 730

30 janvier 2014. – ACCORD de coopération entre la Communauté française, la Commission communautaire française et la Région wallonne portant création d'une Commission de déontologie et d'éthique (*Mon. 2 octobre 2014*) 730

PARTIE VIII - ENQUÊTES PARLEMENTAIRES

3 mai 1880. – LOI sur les enquêtes parlementaires (*Mon. 5 mai 1880*) 733

12 juin 1981. – DÉCRET du conseil de la Communauté française fixant la procédure d'enquête adopté par le Conseil de la Communauté française (*Mon. 9 septembre 1981*) 734

15 septembre 1982. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif aux enquêtes parlementaires (*Mon. 22 janvier 1983*) 734

17 janvier 1994. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone fixant le fonctionnement des commissions d'enquête instituées au sein du Conseil de la Communauté germanophone (*Mon. 16 mars 1994*) 735

14 janvier 1999. – DÉCRET de l'Assemblée de la Commission communautaire française abrogeant et remplaçant le décret du 16 décembre 1994 fixant la procédure d'enquête (*Mon. 3 février 1999*) 735

19 juillet 2001. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale relative aux enquêtes parlementaires (*Mon. 28 novembre 2001*) 736

1^{er} mars 2002. – DÉCRET du Parlement flamand organisation de l'enquête parlementaire (*Mon. 7 mai 2002*) 737

Volume • 2

PARTIE IX - EXPROPRIATION

16-26 septembre 1807. – LOI relative au dessèchement des marais (*Bull. des Lois 162, n° 2797*) 739

17 avril 1835. – LOI sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (*Bull. off. n° XV*) 739

20 avril 1837. – ARRÊTÉ ROYAL réglementaire sur les travaux à exécuter aux frais de l'État (*Bull. off. n° XV*) 742

25 mars 1847. – LOI sur le défrichement des terrains incultes (*Mon. 27 mars 1847*) 743

15 novembre 1867. – ARRÊTÉ ROYAL portant coordination des lois des 1^{er} juillet 1858 et 15 novembre 1867 sur l'expropriation par zones pour travaux d'utilité communale (*Mon. 17 novembre 1867*) 743

27 mai 1870. – LOI portant simplification des formalités administratives en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique (*Mon. 29 mai 1870*) 744

9 septembre 1907. – LOI concernant la procédure et la rémunération des expertises en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique (*Mon. 21 septembre 1907*) 744

10 mai 1926. – LOI instituant une procédure d'urgence en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique (*Mon. 4 juin 1926*) 744

28 juin 1930. – LOI relative à l'expropriation par zones d'intérêt général ou provincial (*Mon. 19 octobre 1930*) 745

26 juillet 1962. – LOI relative aux expropriations pour cause d'utilité publique et aux concessions en vue de la construction des autoroutes (*Mon. 31 juillet 1962*) 745

26 juillet 1962. – LOI relative à la procédure d'extrême urgence en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique (*Mon. 31 juillet 1962*) 746

9 novembre 1987. – DÉCRET du Conseil de la Communauté germanophone relatif aux expropriations pour cause d'utilité publique pratiquées ou agréées par l'Exécutif de la Communauté germanophone (*Mon. 11 décembre 1987*) 748

13 avril 1988. – DÉCRET du Conseil flamand fixant les cas et les modalités des expropriations pour cause d'utilité publique auxquelles l'Exécutif flamand peut procéder dans les matières culturelles, personnalisables et les questions d'enseignement (*Mon. 12 mai 1988*) 748

13 avril 1988. – DÉCRET du Conseil flamand fixant les cas et les modalités des expropriations pour cause d'utilité publique auxquelles l'Exécutif flamand peut procéder dans les matières régionales (*Mon. 12 mai 1988*) 749

6 mai 1988. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif aux expropriations pour cause d'utilité publique poursuivies ou autorisées par l'Exécutif régional wallon (*Mon. 25 mai 1988*) 749

22 février 1990. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale relative aux expropriations pour cause d'utilité publique poursuivies ou autorisées par l'Exécutif de la Région de Bruxelles-capitale (*Mon. 15 mars 1990*) 749

9 novembre 1990. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française relatif aux expropriations pour cause d'utilité publique poursuivies ou autorisées par l'Exécutif de la Communauté française (*Mon. 19 janvier 1991*) 749

20 décembre 1996. – DÉCRET du Parlement flamand contenant diverses mesures d'accompagnement du budget 1997 (*Mon. 31 décembre 1996*) 749

30 avril 2009. – DÉCRET du Parlement wallon portant des dispositions relatives à la détermination d'un organe responsable de l'évaluation et de la conduite de la procédure en matière d'expropriations et d'acquisitions d'immeubles par la Région wallonne et ses institutions (*Mon. 29 mai 2009*) 749

14 octobre 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif aux expropriations pour cause d'utilité publique aux besoins des communes, des provinces, des régies communales autonomes, des régies provinciales autonomes, des C.P.A.S., des partenariats intercommunaux et des sociétés de développement provincial (*Mon. 16 décembre 2011*) 750

PARTIE X - INSTITUTIONS PROVINCIALES ET COMMUNALES

Chapitre I^{er} - Institutions provinciales

22 décembre 1789-janvier 1790. – DÉCRET relatif à la constitution des assemblées primaires et des assemblées administratives (*Mon. 28 septembre 1789/29 septembre 1789*) 752

6 mars 1818. – LOI concernant les peines à infliger pour les contraventions aux mesures générales d'administration intérieure, ainsi que les peines qui pourront être statuées par les règlements des autorités provinciales ou communales (*Jour. off. n^o XII*) 752

30 avril 1836. – LOI provinciale (*Bull. off. XIII, n^o 209*) 752

2 août 1963. – LOI sur l'emploi des langues en matière administrative (*Mon. 22 août 1963*) 753

1^{er} juillet 1860. – LOI apportant des modifications à la loi provinciale et à la loi communale, en ce qui concerne le serment (*Mon. 2 juillet 1860*) 754

14 août 1933. – ARRÊTÉ ROYAL autorisant le Roi à confier aux agents du gouvernement en province l'exercice des pouvoirs qui lui sont attribués par la loi en des matières d'intérêt provincial, local ou particulier (*Mon. 16-17 août 1933*) 765

6 décembre 1974. – ARRÊTÉ ROYAL confiant au gouverneur de province l'exercice de certains pouvoirs attribués au Roi par l'article 76 de la loi communale (*Mon. 28 janvier 1975*) 765

24 octobre 1975. – ARRÊTÉ ROYAL déléguant aux gouverneurs de province le pouvoir d'approbation prévu à l'article 6, alinéa 4, de la loi du 5 septembre 1952 relative à l'expertise et au commerce des viandes (*Mon. 5 décembre 1975*) 766

17 septembre 1987. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à la procédure devant la députation permanente dans les cas où elle exerce une mission juridictionnelle (*Mon. 29 septembre 1987*) 769

9 mars 1988. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les conditions de nomination, de suspension et de révocation du greffier provincial (*Mon. 24 mars 1988*) 770

6 septembre 1988. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les modalités de fonctionnement du collège des gouverneurs de province institué par l'article 131bis de la loi provinciale (*Mon. 7 septembre 1988*) 770

22 février 1995. – DÉCRET du Conseil flamand portant réglementation de la tutelle administrative des provinces en Région flamande (*Mon. 28 février 1995*) 771

9 mars 1999. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les activités à caractère industriel ou commercial pour lesquelles le conseil provincial peut créer une régie provinciale autonome dotée de la personnalité juridique (*Mon. 15 juin 1999*) 773

2 juin 1999. – ARRÊTÉ ROYAL portant le règlement général de la comptabilité provinciale (*Mon. 18 juin 1999*) 774

7 juillet 1999. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les dispositions particulières d'organisation d'une consultation populaire provinciale (*Mon. 28 août 1999*) 781

21 mars 2002. – DÉCRET du Conseil régional wallon organisant le partenariat et le financement général des provinces wallonnes (*Mon. 4 avril 2002*) 783

21 mars 2002. – DÉCRET du Conseil régional wallon organisant le partenariat entre la Région et les provinces wallonnes dans les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (*Mon. 5 avril 2002*) 783

26 septembre 2002. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 21 mars 2002 organisant le partenariat et le financement général des provinces wallonnes et du décret du 21 mars 2002 organisant le partenariat entre la Région et les provinces wallonnes dans les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (*Mon. 16 octobre 2002*) 784

29 janvier 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon habitant le Gouvernement à codifier la législation relative aux pouvoirs locaux (*Mon. 23 février 2004*) 784

12 février 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon organisant les provinces wallonnes (*Mon. 30 mars 2004*) 784

5 mars 2004. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant le statut des commissaires d'arrondissement et du commissaire d'arrondissement adjoint (*Mon. 26 mars 2004*) 795

5 mars 2004. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant le statut des gouverneurs de province et de l'adjoint du gouverneur de la province du Brabant flamand (*Mon. 26 mars 2004*) 803

9 décembre 2005. – DÉCRET provincial (*Mon. 29 décembre 2005*) 807

18 septembre 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant le statut des gouverneurs de province (*Mon. 31 octobre 2008*) 839

5 juin 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les règles de procédure applicables à l'organisation d'un référendum provincial (*Mon. 19 juin 2009*) 843

12 mai 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant le statut des commissaires d'arrondissement (*Mon. 3 juin 2011*) 844

21 décembre 2012. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les modalités relatives au contenu et à la procédure pour l'établissement, la conclusion et l'évaluation des accords politiques (*Mon. 4 mars 2014*) 848

11 juillet 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant les règles d'évaluation des emplois de directeur général et directeur financier provinciaux (*Mon. 22 août 2013*) 848

11 juillet 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant les conditions de nomination aux emplois de directeur général et directeur financier provinciaux (*Mon. 22 août 2013*) 849

Chapitre II - Institutions communales

10 avril 1841. – LOI sur les chemins vicinaux (*Bull. off. XXIII, n^o 162*) 853

24 juin 1988. – NOUVELLE LOI COMMUNALE – Arrêté de coordination (*Mon. 3 septembre 1988, Err. Mon. 8 juin 1990*) ratifié par la loi du 26 mai 1989, art. 1^{er} (*Mon. 30 mai 1989; Err. Mon. 30 août 1989*) 855

27 août 1921. – LOI concernant l'exercice, par les femmes, des fonctions de bourgmestre, d'échevin, de secrétaire ou de receveur communal (*Mon. 31 août 1921*) 896

23 juillet 1971. – LOI concernant la fusion des communes et la modification de leurs limites (*Mon. 6 août 1971*) 896

10 mars 1980. – LOI relative à l'octroi du titre honorifique de leurs fonctions aux bourgmestres, aux échevins et aux présidents des conseils des centres publics d'aide sociale ou des anciennes commissions d'assistance publique (*Mon. 4 avril 1980*) 896

22 décembre 1986. – LOI relative aux intercommunales (*Mon. 26 juin 1987*) 897

1^{er} juillet 1987. – DÉCRET du Conseil flamand relatif au fonctionnement des intercommunales, à leur contrôle et à la détermination de leur ressort (*Mon. 17 juillet 1987*) 899

28 janvier 1991. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française portant assentiment de la Convention Benelux concernant la coopération transfrontalière entre collectivités ou autorités territoriales, faite à Bruxelles, le 12 septembre 1986 (<i>Mon. 17 décembre 1991</i>)	900	6 juillet 2001. – DÉCRET du Parlement flamand portant réglementation de la coopération intercommunale (<i>Mon. 31 octobre 2001</i>)	917
12 septembre 1986. – CONVENTION Benelux concernant la coopération transfrontalière entre collectivités ou autorités territoriales (<i>Mon. 30 mars 1991</i>)	900	19 juillet 2001. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale organisant la tutelle administrative sur les intercommunales de la Région de Bruxelles-Capitale (<i>Mon. 29 septembre 2001; Err. Mon. 18 mars 2004</i>)	925
24 juillet 1991. – DÉCRET du Conseil flamand portant réglementation pour la Région flamande de la tutelle administrative sur la procédure relative aux mesures disciplinaires ou à certaines mesures d'ordre prises à l'encontre du personnel communal visé dans la nouvelle loi communale (<i>Mon. 29 août 1991</i>)	900	19 juillet 2001. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale organisant la tutelle administrative sur les zones de police pluricommunales de la Région de Bruxelles-capitale. (<i>Mon. 29 septembre 2001; Err. Mon. 18 septembre 2003</i>)	926
14 octobre 1991. – ARRÊTÉ ROYAL relatif aux annotations dans le registre de publication des règlements et ordonnances des autorités communales (<i>Mon. 29 octobre 1991</i>)	901	19 juillet 2001. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale relatif à la transmission au Gouvernement des actes des autorités des zones pluricommunales de police en vue de l'exercice de la tutelle administrative (<i>Mon. 29 septembre 2001</i>)	927
14 novembre 1991. – ARRÊTÉ de l'Exécutif régional wallon réglant les mesures d'exécution du décret du Conseil régional wallon du 20 juillet 1989 organisant la tutelle sur les communes, les provinces et les intercommunales de la Région wallonne (<i>Mon. 17 janvier 1992</i>)	902	19 juillet 2001. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-capitale organisant la tutelle administrative sur les zones de police de la Région de Bruxelles-capitale (<i>Mon. 29 septembre 2001</i>)	927
28 avril 1993. – DÉCRET du Conseil flamand portant réglementation, pour la Région flamande, de la tutelle administrative des communes (<i>Mon. 3 août 1993</i>)	902	19 mars 2004. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à la politique sociale locale (<i>Mon. 12 mai 2004</i>)	928
3 juin 1993. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif aux principes généraux des plans de gestion des communes et des provinces (<i>Mon. 20 juillet 1993</i>)	903	20 décembre 2004. – DÉCRET du Parlement de la Communauté germanophone organisant la tutelle administrative ordinaire sur les communes de la Région de langue allemande (<i>Mon. 18 mars 2005</i>)	929
6 décembre 1993. – ARRÊTÉ ROYAL réglant le droit de réquisition d'immeubles abandonnés, visé à l'article 134bis de la nouvelle loi communale (<i>Mon. 30 décembre 1993</i>)	906	15 juillet 2005. – DÉCRET du Parlement flamand Décret communal (<i>Mon. 31 août 2005</i>)	931
21 décembre 1994. – LOI portant des dispositions sociales et diverses (<i>Mon. 23 décembre 1994</i>)	907	24 novembre 2006. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale concernant l'envoi électronique des actes des autorités communales dans le cadre de la tutelle administrative (<i>Mon. 3 janvier 2007</i>)	972
10 avril 1995. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les dispositions particulières relatives à la procédure d'organisation d'une consultation populaire communale (<i>Mon. 21 avril 1995</i>)	908	15 mai 2007. – LOI relative à la création de la fonction de gardien de la paix, à la création du service des gardiens de la paix et à la modification de l'article 119bis de la nouvelle loi communale (<i>Mon. 29 juin 2007</i>)	972
10 avril 1995. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les activités à caractère industriel ou commercial pour lesquelles le conseil communal peut créer une régie communale autonome dotée de la personnalité juridique (<i>Mon. 13 mai 1995</i>)	908	5 juillet 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant le règlement général de la comptabilité communale, en exécution de l'article L1315-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (<i>Mon. 22 août 2007</i>)	975
5 décembre 1996. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif aux intercommunales wallonnes (<i>Mon. 7 février 1997</i>)	909	19 juillet 2007. – ORDONNANCE du Parlement de la Région de Bruxelles-capitale visant à améliorer la situation budgétaire des communes de la Région de Bruxelles-capitale (<i>Mon. 24 août 2007</i>)	981
22 décembre 1997. – ARRÊTÉ ROYAL portant les dispositions générales relatives au recrutement et à la nomination au grade d'agent de police et de garde champêtre (<i>Mon. 19 mars 1998; Err. Mon. 20 mai 1998</i>)	910	21 décembre 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les conditions auxquelles les fonctions de secrétaire communal, de gestionnaire financier communal, de secrétaire d'un centre public d'aide sociale et de gestionnaire financier d'un centre public d'aide sociale peuvent être exercées à temps partiel, et fixant certains cas dans lesquels les fonctions de gestionnaire financier communal et de gestionnaire financier d'un centre public d'aide sociale peuvent être exercées par un receveur régional (<i>Mon. 28 décembre 2007</i>)	982
22 décembre 1997. – ARRÊTÉ ROYAL portant les dispositions générales relatives au recrutement et à la nomination des assistants de police (<i>Mon. 19 mars 1998</i>)	911	18 janvier 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif aux annotations dans le registre de publication des règlements et ordonnances des autorités communales (<i>Mon. 29 janvier 2008</i>)	983
14 mai 1998. – ORDONNANCE du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale organisant la tutelle administrative sur les communes de la Région de Bruxelles-Capitale (<i>Mon. 17 juillet 1998</i>)	912	15 décembre 2008. – DÉCRET du Parlement de la Communauté germanophone portant financement des communes et des centres publics d'aide sociale par la Communauté germanophone (<i>Mon. 27 janvier 2009; Err. Mon. 10 décembre 2010</i>)	984
16 juillet 1998. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la transmission au Gouvernement des actes des autorités communales en vue de l'exercice de la tutelle administrative (<i>Mon. 10 septembre 1998</i>)	914	5 juin 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les règles de procédure applicables à l'organisation d'un référendum communal (<i>Mon. 19 juin 2009</i>)	986
1 ^{er} avril 1999. – DÉCRET du Conseil régional wallon organisant la tutelle sur les communes, les provinces, les intercommunales et les zones de police uncommunales et pluricommunales de la Région wallonne (<i>Mon. 7 mai 1999; Err. Mon. 19 mai 1999</i>)	914	6 juillet 2012. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à la Politique culturelle locale (<i>Mon. 28 août 2012</i>)	987
4 mai 1999. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution de l'article 329bis de la nouvelle loi communale et de l'article 144 de la loi provinciale (<i>Mon. 28 juillet 1999</i>)	917	26 octobre 2012. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 6 juillet 2012 relatif à la politique culturelle locale (<i>Mon. 6 décembre 2012</i>)	991

8 novembre 2012. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant les dispositions particulières relatives à la procédure d'organisation d'une consultation populaire communale (<i>Mon. 21 novembre 2012</i>)	994		
24 juin 2013. – LOI relative aux sanctions administratives communales (<i>Mon. 1^{er} juillet 2013</i>)	995		
11 juillet 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant les règles d'évaluation des emplois de directeur général, directeur général adjoint et directeur financier communaux (<i>Mon. 22 août 2013</i>)	1000		
11 juillet 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon fixant les conditions de nomination aux emplois de directeur général, de directeur général adjoint et de directeur financier communaux (<i>Mon. 22 août 2013</i>)	1001		
21 décembre 2013. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les conditions et le modèle du protocole d'accord en exécution de l'article 23 de la loi relative aux sanctions administratives communales (<i>Mon. 27 décembre 2013</i>)	1002		
21 décembre 2013. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les conditions particulières relatives au registre des sanctions administratives communales institué par l'article 44 de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales (<i>Mon. 27 décembre 2013</i>)	1003		
21 décembre 2013. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les conditions de qualification et d'indépendance du fonctionnaire chargé d'infliger l'amende administrative et la manière de percevoir les amendes en exécution de la loi relative aux sanctions administratives communales (<i>Mon. 27 décembre 2013</i>)	1004		
21 décembre 2013. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les conditions minimales en matière de sélection, de recrutement, de formation et de compétence des fonctionnaires et membres du personnel compétents pour constater les infractions qui peuvent faire l'objet de sanctions administratives communales (<i>Mon. 27 décembre 2013</i>)	1004		
28 janvier 2014. – ARRÊTÉ ROYAL établissant les conditions et modalités minimales pour la médiation prévue dans le cadre de la loi relative aux sanctions administratives communales (S.A.C.) (<i>Mon. 31 janvier 2014</i>)	1005		
6 février 2014. – DÉCRET du Parlement wallon relatif à la voirie communale (<i>Mon. 4 mars 2014</i>)	1006		
13 février 2014. – ACCORD DE COOPÉRATION entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-capitale relatif aux intercommunales interrégionales (<i>Mon. 14 avril 2014</i>)	1011		
9 mars 2014. – ARRÊTÉ ROYAL relatif aux sanctions administratives communales pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement et pour les infractions aux signaux C3 et F103 constatées au moyen d'appareils fonctionnant automatiquement (<i>Mon. 20 juin 2014; Err. Mon. 10 février 2015; Err. Mon. 13 mars 2015</i>)	1012		
20 juin 2014. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant les modalités de l'organisation de l'enquête publique relative aux chemins vicinaux (<i>Mon. 14 août 2014</i>)	1013		
Chapitre III - Agglomérations et fédérations de communes			
26 juillet 1971. – LOI organisant les agglomérations et les fédérations de communes (<i>Mon. 24 août 1971</i>)	1015		
Chapitre IV - Organes territoriaux intracommunaux			
13 avril 1999. – DÉCRET spécial du Parlement flamand relatif aux conditions et aux modalités de création d'organes territoriaux intracommunaux (<i>Mon. 30 juin 1999</i>)	1024		
13 avril 1999. – DÉCRET du Parlement flamand modifiant le décret du 28 avril 1993 portant réglementation, pour la Région flamande, de la tutelle administrative des communes, pour ce qui concerne la tutelle administrative des organes territoriaux intracommunaux (<i>Mon. 30 juin 1999</i>)	1024		
Chapitre V - Dispositions communes			
	994	31 juillet 1986. – LOI portant approbation de la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, et de l'Annexe, faites à Madrid le 21 mai 1980 (<i>Mon. 18 juillet 1987</i>)	1026
		21 mai 1980. – CONVENTION-CADRE européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, et de l'Annexe, faites à Madrid (<i>Mon. 20 mars 1987</i>)	1026
		1 ^{er} juillet 1993. – DÉCRET-PROGRAMME (du Conseil régional wallon) portant création d'un Conseil supérieur des villes, communes et provinces de la Région wallonne (<i>Mon. 14 août 1993</i>)	1027
		23 mars 1995. – DÉCRET du Conseil régional wallon portant création d'un Centre régional d'aide aux communes chargé d'assurer le suivi et le contrôle des plans de gestion des communes et des provinces et d'apporter son concours au maintien de l'équilibre financier des communes et des provinces de la Région wallonne (<i>Mon. 5 avril 1995</i>)	1027
		9 novembre 1995. – PROTOCOLE additionnel à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, fait à Strasbourg (<i>Mon. 3 septembre 2009</i>)	1030
		5 mai 1998. – PROTOCOLE additionnel n° 2 à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, relatif à la coopération interterritoriale, fait à Strasbourg (<i>Mon. 3 septembre 2009</i>)	1030
		24 juin 2000. – LOI portant assentiment à la Charte européenne de l'autonomie locale, faite à Strasbourg le 15 octobre 1985 (<i>Mon. 23 septembre 2000</i>)	1031
		15 octobre 1985. – CHARTE européenne de l'autonomie locale	1031
		14 mars 2003. – DÉCRET du Parlement flamand portant réglementation du congé politique pour les membres du personnel des provinces, communes, agglomérations de communes et centres publics d'aide sociale, ainsi que des organismes publics et associations de droit public soumis à leur pouvoir de contrôle ou de tutelle (<i>Mon. 24 avril 2003</i>)	1032
		22 avril 2004. – CODE de la démocratie locale et de la décentralisation (<i>Mon. 12 août 2004; Err. Mon. 22 mars 2005</i>)	1033
		15 décembre 2006. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant la procédure disciplinaire pour le personnel communal statutaire en exécution des articles 129, 136 et 143 du décret communal et pour le personnel provincial statutaire en exécution des articles 125, 132 et 139 du décret provincial (<i>Mon. 12 janvier 2007</i>)	1159
		15 décembre 2006. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant la composition, l'indemnisation des membres et le fonctionnement de la commission d'appel pour les affaires disciplinaires, en exécution de l'article 138 du décret communal et de l'article 134 du décret provincial (<i>Mon. 12 janvier 2007</i>)	1160
		12 janvier 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand réglant le recrutement et la mise à disposition du personnel de cabinet et de groupe dans les communes et provinces (<i>Mon. 23 janvier 2007</i>)	1161
		19 janvier 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant statut du mandataire local et provincial (<i>Mon. 9 février 2007</i>)	1162
		7 décembre 2007. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant les conditions minimales pour le cadre organique, le statut et le régime de mandats du personnel communal et du personnel provincial, et portant quelques dispositions relatives au statut du secrétaire et du receveur des centres publics d'aide sociale (<i>Mon. 24 décembre 2007</i>)	1163
		6 mars 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale exécutant les articles 4, §§ 1 ^{er} à 3 et 8 de l'ordonnance du 12 janvier 2006 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois (<i>Mon. 1^{er} avril 2008</i>)	1186
Édition 2016 (1 ^{er} août 2016) – © Bruylant			
Tome 12		XIX	

15 mai 2008. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à l'assurance responsabilité et protection juridique des bourgmestres, des membres des collèges communaux et des membres des collèges provinciaux (*Mon. 2 juin 2008*) 1187

6 novembre 2008. – DÉCRET du Parlement wallon visant à interdire aux mandataires publics d'exercer tout mandat public par le biais d'une société interposée (*Mon. 27 novembre 2008*) 1187

5 juin 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant statut pécuniaire du mandataire local et provincial (*Mon. 19 juin 2009*) 1187

5 juin 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant la procédure disciplinaire pour les mandataires en exécution des articles 71 et 274 du décret communal, de l'article 70 du décret sur les C.P.A.S. et de l'article 69 du décret provincial (*Mon. 19 juin 2009*) 1190

29 octobre 2009. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 6 mars 2009 modifiant le chapitre II du titre III du livre II de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (*Mon. 24 novembre 2009*) 1191

25 juin 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand relatif au cycle de politique et de gestion des communes, des provinces et des centres publics d'action sociale (*Mon. 7 octobre 2010*) 1194

20 mai 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand réglant la mobilité externe du personnel entre certaines autorités locales et provinciales et entre certaines autorités locales et provinciales et les services de l'Autorité flamande, et portant quelques mesures visant à soutenir la mobilité du personnel entre les autorités locales et provinciales ayant la même zone d'action (*Mon. 14 juillet 2011*) 1208

15 juillet 2011. – DÉCRET du Parlement flamand fixant les règles générales auxquelles dans la Communauté flamande et la Région flamande des obligations de planning et de rapportage périodiques peuvent être imposées à des administrations locales (*Mon. 11 août 2011*) 1211

29 septembre 2011. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon pris en exécution de l'article L3113-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif à la transmission électronique des actes relevant de la tutelle administrative (*Mon. 13 octobre 2011*) 1212

26 avril 2012. – DÉCRET portant exécution du Règlement (CE) n° 1082/2006 du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale (GECT) (*Mon. 22 mai 2012*) 1213

6 juillet 2012. – DÉCRET portant soutien et stimulation de la politique locale en matière de jeunesse et détermination de la politique provinciale en matière de jeunesse (*Mon. 9 août 2012*) 1213

21 décembre 2012. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant le mode de communication dans le cadre du contrôle administratif sur les administrations locales et provinciales (*Mon. 22 janvier 2013*) 1214

21 décembre 2012. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 6 juillet 2012 portant soutien et stimulation de la politique locale en matière de jeunesse et détermination de la politique provinciale en matière de jeunesse (*Mon. 23 janvier 2013*) 1214

7 février 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon relatif à l'emploi de travailleurs handicapés dans les provinces, les communes, les centres publics d'action sociale et les associations de services publics (*Mon. 26 février 2013*) 1215

4 juillet 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant exécution de l'article L2212-7, § 1^{er}, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif aux sanctions en cas d'absentéisme des conseillers provinciaux exerçant des fonctions spéciales (*Mon. 17 juillet 2013*) 1216

4 juillet 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant exécution des articles L2212-37 et L2212-50 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif aux modalités à respecter dans le cadre d'une mission à l'étranger (*Mon. 17 juillet 2013*) 1216

30 janvier 2015. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand fixant le mode de communication dans le cadre du contrôle administratif sur l'autorité locale, l'autorité provinciale et l'autorité intercommunale (*Mon. 3 mars 2015*) 1216

17 juin 2015. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon pris en exécution de l'article L3341-2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif à la transmission électronique des pièces et dossiers relatifs aux subventions à certains investissements d'intérêt public (*Mon. 26 juin 2015*) 1217

23 février 2016. – CIRCULAIRE portant sur les opérations immobilières des pouvoirs locaux (*Mon. 9 mars 2016*) 1217

14 juin 2016. – CIRCULAIRE relative aux finances communales. – Contrôle interne (*Mon. 24 juin 2016*) 1220

PARTIE XI - LANGUES (MATIÈRES ADMINISTRATIVES)

2 août 1963. – LOI sur l'emploi des langues en matière administrative (*Mon. 22 août 1963*) 1224

18 juillet 1966. – LOIS COORDONNÉES sur l'emploi des langues en matière administrative (*Mon. 2 août 1966*) 1225

13 janvier 1964. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant les attributions de vice-gouverneur de la province de Brabant et modifiant l'arrêté royal du 15 décembre 1820 portant instruction pour les gouverneurs de province (*Mon. 25 février 1964*) 1236

30 novembre 1966. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à la désignation d'adjoints bilingues dans les services centraux (*Mon. 3 décembre 1966; Err. Mon. 22 mars 1967*) 1236

6 décembre 1972. – DÉCRET du Conseil culturel de la Communauté culturelle néerlandaise réglant l'emploi des langues dans les conseils communaux, les conseils de fédération, les conseils d'agglomération, les conseils provinciaux, les collèges des bourgmestre et échevins, les collèges de fédération, les collèges d'agglomération, les députations permanentes, les institutions subordonnées aux communes et aux provinces et les associations de communes (*Mon. 9 janvier 1973*) 1236

30 juin 1981. – DÉCRET du Conseil flamand complétant les articles 12 et 33 des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées par l'arrêté royal du 18 juillet 1966, en ce qui concerne l'emploi des langues dans les rapports entre les services administratifs de la région linguistique néerlandaise et les particuliers (*Mon. 10 novembre 1981*) 1236

8 mars 2001. – ARRÊTÉ ROYAL fixant les conditions de délivrance des certificats de connaissances linguistiques prévus à l'article 53 des lois sur l'emploi des langues en matière administrative coordonnées le 18 juillet 1966 (*Mon. 31 mars 2001*) 1237

16 novembre 2001. – ARRÊTÉ ROYAL portant la désignation d'adjoints bilingues dans les services centraux des services publics fédéraux (*Mon. 5 décembre 2001*) 1239

19 septembre 2005. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant, en vue de l'application de l'article 43^{ter} des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées le 18 juillet 1966, les emplois des agents des services centraux des services publics fédéraux, qui constituent un même degré de la hiérarchie (*Mon. 30 septembre 2005*) 1239

19 septembre 2005. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant, en vue de l'application de l'article 43 des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées le 18 juillet 1966, les classes et les grades des agents de certains services centraux, qui constituent un même degré de la hiérarchie (*Mon. 30 septembre 2005*) 1239

13 mars 2007. – ARRÊTÉ ROYAL déterminant, en vue de l'application de l'article 43 des lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées le 18 juillet 1966, les emplois des agents de certains organismes d'intérêt public, qui constituent un même degré de la hiérarchie (<i>Mon. 26 mars 2007</i>) . . .	1239	13 mars 1991. – LOI COORDONNÉE relative à la suppression ou à la restructuration d'organismes d'intérêt public et d'autres services de l'Etat (<i>Mon. 19 avril 1991</i>)	1260
18 novembre 2011. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à la preuve de la connaissance de la langue, requise par les lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées le 18 juillet 1966 (<i>Mon. 16 décembre 2011</i>)	1240	21 mars 1991. – LOI portant réforme de certaines entreprises publiques économiques (<i>Mon. 27 mars 1991</i>)	1266
3 mai 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 18 novembre 2011 relatif à la preuve de la connaissance de la langue, requise par les lois sur l'emploi des langues en matière administrative, coordonnées le 18 juillet 1966 (<i>Mon. 30 mai 2013</i>)	1240	24 juillet 2008. – LOI portant des dispositions diverses (I) (<i>Mon. 7 août 2008</i>)	1280

PARTIE XII - LOIS ET ARRÊTÉS

31 mai 1961. – LOI relative à l'emploi des langues en matière législative, à la présentation, à la publication et à l'entrée en vigueur des textes légaux et réglementaires (<i>Mon. 21 juin 1961</i>)	1241	5 mars 1992. – ARRÊTÉ ROYAL précisant la mission, les moyens d'action et le statut des commissaires auprès des entreprises publiques autonomes (<i>Mon. 23 avril 1992</i>)	1281
20 juillet 2005. – LOI portant des dispositions diverses (<i>Mon. 29 juillet 2005</i>)	1242	5 mars 1992. – ARRÊTÉ ROYAL réglant l'exercice des missions du Commissaire du Gouvernement auprès des entreprises publiques autonomes (<i>Mon. 23 avril 1992</i>)	1282
13 juin 1961. – LOI relative à la coordination et à la codification des lois (<i>Mon. 11 juillet 1961</i>)	1243	5 mars 1992. – ARRÊTÉ ROYAL portant règlement de la composition et du fonctionnement du comité consultatif auprès de la Société nationale des Chemins de fer belges (<i>Mon. 23 avril 1992</i>)	1282
5 mai 1999. – LOI relative aux effets de la dissolution de la Chambre des représentants à l'égard des projets et propositions de loi dont les Chambres législatives sont saisies (<i>Mon. 7 mai 1999</i>)	1243	5 mars 1992. – ARRÊTÉ ROYAL réglant la composition et le fonctionnement du comité consultatif pour les services postaux (<i>Mon. 19 novembre 1992</i>)	1282
25 avril 2007. – LOI instaurant un comité parlementaire chargé du suivi législatif (<i>Mon. 11 mai 2007</i>)	1243	5 mars 1992. – ARRÊTÉ ROYAL réglant la composition et le fonctionnement du comité consultatif pour les télécommunications (<i>Mon. 19 novembre 1992</i>)	1283
15 décembre 2013. – LOI portant des dispositions diverses concernant la simplification administrative (<i>Mon. 31 décembre 2013</i>)	1244	8 octobre 1992. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à la Commission d'évaluation des actifs de l'Etat (<i>Mon. 24 octobre 1992</i>)	1283
21 décembre 2013. – ARRÊTÉ ROYAL portant exécution du titre II, chapitre II de la loi du 15 décembre 2013 portant des dispositions diverses concernant la simplification administrative (<i>Mon. 31 décembre 2013</i>)	1244	9 octobre 1992. – ARRÊTÉ ROYAL relatif au service de médiation dans certaines entreprises publiques autonomes (<i>Mon. 19 novembre 1992</i>)	1284
16 mai 2014. – ORDONNANCE de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune de la Région de Bruxelles-capitale portant intégration de la dimension de genre dans les lignes politiques de la Commission communautaire commune (<i>Mon. 16 juin 2014</i>)	1245	20 novembre 1996. – ARRÊTÉ du Gouvernement de la Communauté germanophone relatif au contrôle des absences pour maladie dans les organismes d'intérêt public de la Communauté germanophone (<i>Mon. 15 février 1997</i>)	1285

PARTIE XIII - ORGANISMES D'INTÉRÊT PUBLIC

16 mars 1954. – LOI relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public (<i>Mon. 24 mars 1954</i>)	1247	14 novembre 2001. – ARRÊTÉ ROYAL relatif à l'exercice de la mission des réviseurs auprès des institutions publiques de sécurité sociale (<i>Mon. 20 décembre 2001</i>)	1293
7 avril 1954. – ARRÊTÉ ROYAL portant règlement général sur le budget et la comptabilité des organismes d'intérêt public visés par la loi du 16 mars 1954 (<i>Mon. 18 avril 1954</i>)	1252	14 novembre 2001. – ARRÊTÉ ROYAL réglant les conditions de nomination et l'exercice de la mission des commissaires du Gouvernement auprès des institutions publiques de sécurité sociale (<i>Mon. 20 décembre 2001</i>)	1294
8 avril 1954. – ARRÊTÉ ROYAL réglant les modalités de contrôle des inspecteurs des finances dans certains organismes d'intérêt public (<i>Mon. 18 avril 1954</i>)	1254	19 décembre 2002. – DÉCRET du Conseil régional wallon instituant une centralisation financière des trésoreries des organismes d'intérêt public wallons (<i>Mon. 24 décembre 2002</i>)	1295
9 avril 1954. – ARRÊTÉ ROYAL réglant les attributions des réviseurs d'organismes d'intérêt public (<i>Mon. 18 avril 1954</i>)	1255	19 décembre 2002. – DÉCRET du Conseil régional wallon instituant une centralisation financière des trésoreries des organismes d'intérêt public wallons dont les missions touchent les matières visées aux articles 127 et 128 de la Constitution (<i>Mon. 25 décembre 2002</i>)	1295
25 avril 1963. – LOI sur la gestion des organismes d'intérêt public de sécurité sociale et de prévoyance sociale (<i>Mon. 25 juillet 1963</i>)	1256	9 janvier 2003. – DÉCRET du Conseil de la Communauté française relatif à la transparence, à l'autonomie et au contrôle des organismes publics, des sociétés de bâtiments scolaires et des sociétés de gestion patrimoniale qui dépendent de la Communauté française (<i>Mon. 21 février 2003</i>)	1295
5 août 1986. – ARRÊTÉ ROYAL portant règlement général sur le budget et la comptabilité des organismes d'intérêt public appartenant à la catégorie D visée par la loi du 16 mars 1954 (<i>Mon. 28 août 1986; Err. Mon. 28 novembre 1986</i>)	1259	16 janvier 2003. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant sur les modalités de gestion de la centralisation financière des trésoreries des organismes d'intérêt public wallons (<i>Mon. 10 février 2003</i>)	1302

18 juillet 2003. – DÉCRET du Parlement flamand Décret cadre politique administrative (<i>Mon. 22 août 2003</i>)	1302	9 décembre 2010. – ARRÊTÉ du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 30 avril 2009 relatif aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public, des intercommunales et des sociétés de logement de service public et au renforcement de la transparence dans l'attribution des marchés publics de réviseurs par un pouvoir adjudicateur wallon et modifiant certaines dispositions du décret du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et du Code wallon du logement (<i>Mon. 20 décembre 2010</i>)	1322
12 février 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public (<i>Mon. 22 mars 2004</i>)	1306	15 décembre 2010. – DÉCRET du Parlement de la Communauté française visant à promouvoir la participation équilibrée des femmes et des hommes dans les organes des personnes morales désignés par la Communauté française (<i>Mon. 8 février 2011</i>)	1322
12 février 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif au statut de l'administrateur public (<i>Mon. 22 mars 2004</i>)	1308	18 octobre 2013. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand portant création de l'agence autonomisée interne «Audit Vlaanderen» (Audit Flandre) et modifiant divers arrêtés (<i>Mon. 27 novembre 2013</i>)	1323
12 février 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif au contrat de gestion et aux obligations d'information (<i>Mon. 22 mars 2004</i>)	1312	22 novembre 2013. – DÉCRET du Parlement flamand relatif à la bonne gouvernance au sein du secteur public flamand (<i>Mon. 9 janvier 2014</i>)	1324
12 février 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif au contrat de gestion et aux obligations d'information pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (<i>Mon. 23 mars 2004</i>)	1313	20 mars 2014. – ACCORD DE COOPÉRATION entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à la gouvernance dans l'exécution des mandats publics au sein des organismes publics et des entités dérivées de l'autorité publique (<i>Mon. 20 mai 2014</i>)	1326
22 juillet 2010. – DÉCRET-PROGRAMME portant des mesures diverses en matière de bonne gouvernance, de simplification administrative, de budget et de formation dans les matières visées par l'article 138 de la Constitution (<i>Mon. 6 août 2010</i>)	1314	24 avril 2014. – DÉCRET de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la gouvernance et à la transparence dans l'exécution des mandats publics (<i>Mon. 19 janvier 2015</i>)	1327
12 février 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (<i>Mon. 23 mars 2004</i>)	1314	30 octobre 2015. – ARRÊTÉ du Gouvernement flamand réglant la délégation de compétences de décision aux chefs des départements et des agences autonomisées internes (<i>Mon. 24 novembre 2015</i>)	1329
12 février 2004. – DÉCRET du Conseil régional wallon relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (<i>Mon. 23 mars 2004</i>)	1317		
6 novembre 2008. – DÉCRET du Parlement wallon portant rationalisation de la fonction consultative (<i>Mon. 18 décembre 2008</i>)	1319		
6 novembre 2008. – DÉCRET du Parlement wallon – Décret-cadre portant rationalisation de la fonction consultative pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution (<i>Mon. 19 décembre 2008</i>)	1320		
30 avril 2009. – DÉCRET du Parlement wallon relatif aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public, des intercommunales et des sociétés de logement de service public et au renforcement de la transparence dans l'attribution des marchés publics de réviseurs par un pouvoir adjudicateur wallon et modifiant certaines dispositions du décret du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et du Code wallon du logement (<i>Mon. 26 mai 2009</i>)	1321		

PARTIE XIV - POLDERS ET WATERINGUES

5 juillet 1956. – LOI relative aux wateringues (<i>Mon. 5 août 1956</i>)	1332
3 juin 1957. – LOI relative aux polders (<i>Mon. 21 juin 1957</i>)	1337
30 janvier 1958. – ARRÊTÉ ROYAL portant règlement général de police des polders et des wateringues (<i>Mon. 5 février 1958</i>)	1342